



Bulletin Officiel

N° 4118 Jeudi 31 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

GENERALE OBLIG SICAV	2
FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	3

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LES CEMENTS DE BIZERTE	4-5
--------------------------------	-----

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	6
UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	6
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	6
UBCI – UNIVERS ACTIONS SICAV	6
BNAC CONFIANCE FCP	7
BNAC PROGRES FCP	7
FCP SALAMETT PLUS : FCP OBLIGATAIRE	7
FCP IRADETT 100 : FCP MIXTE	7
FCP IRADETT 50 : FCP MIXTE	7
FCP IRADETT 20 : FCP MIXTE	7
FCP IRADETT CEA : FCP MIXTE	7
FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	8

ASSEMBLEES GENERALE

TUNIS-RE AGO	8
UIB	9
TUNIS-RE AGE	10

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM ANNEXE I	11-12
---	-------

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 – 12 – 2011

GROUPE AMEN BANK

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 – 12 – 2011

ARTES

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011
SONEDE International

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

ASSURANCES SALIM

ANNEXE IV

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 – 12 – 2011

FCP IRADETT CEA

ANNEXE V

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 – 03 – 2012
ATTIJARI VALEURS SICAV

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

GENERALE OBLIG SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 16 avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir procédé à la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2011, approuve le bilan et les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2011.

Adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du bénéfice de l'exercice 2011, soit la somme de 619.583,687 dinars majorée du report à nouveau et des régularisations de l'exercice 2010, soit la somme de 109.909,279 dinars, telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration.

Aussi le total des sommes distribuables pour l'exercice 2011 s'élève à 729.492,966 dinars, et sera réparti comme suit :

- 729.450,280 dinars en dividendes (soit **4,343 dinars par action**)
- 42,686 dinars en report à nouveau

Adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Le dividende sera mis en paiement à compter du **31 mai 2012**

Adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014, le mandat des administrateurs :

- Monsieur Chédly FAYACHE, le Président
- La CIL représentée par Monsieur Ziadi KILANI
- Monsieur Salah SOUKI.

et ce, conformément aux statuts de la société.

Adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir les formalités nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Rue du Lac Loch Ness (angle de la rue du Lac Windermere)
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2012

Résolution 1 :

L'assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011, approuve à l'unanimité de ses membres dans leur intégralité et tels qu'ils sont présentés les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2011 ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Résolution 2

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de ses membres la distribution de l'intégralité des sommes distribuables qui s'élèvent à 221 368 DT.

En conséquence, **la somme à distribuer par action s'élève à 3,422 DT**. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **31 mai 2012**.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Résolution 3

L'Assemblée Générale à l'unanimité de ses membres donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Résolution 4

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'Administration au titre de l'exercice 2011 d'un montant de cinq cent dinars (500 DT) net par administrateur présent.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Résolution 5

L'assemblée Générale Ordinaire à l'unanimité de ses membres confère au porteur d'une copie ou extrait du procès verbal des présentes, tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales requises.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE

Siège social: Baie de Sebra 7018 BIZERTE

APPEL A CANDIDATURE

La société « Les Ciments de Bizerte » s'est engagée lors de la tenue de son AGO DU 14/06/2011 statuant sur l'exercice 2010, à réserver deux sièges au sein du conseil d'administration au profit des petits porteurs.

A cet effet, la société « Les Ciments de Bizerte » informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12/06/2012 à 15 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) - Les Berges du lac Tunis.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats éligibles au poste de membre du Conseil d'Administration doivent se conformer aux conditions suivantes :

- Ne pas être dirigeant dans une société concurrente, opérant dans le secteur cimentier ;
- Pour les candidats actionnaires, justifier une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social de la société les Ciments de Bizerte pour les actionnaires personnes physiques et morales et 5% dans le capital social pour les actionnaires institutionnels.

COMPOSITION DU DOSSIER DE PARTICIPATION ET DELAI DU DEPOT

Les dossiers de candidature doivent être présentés comme suit :

Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président du Conseil de la société « Les Ciments de Bizerte » portant la mention « **A NE PAS OUVRIR - Candidature au poste d'Administrateur représentant les petits porteurs** ».

Cette enveloppe devra contenir :

- ✓ Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la société « Les Ciments de Bizerte » ;
- ✓ Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques ou une copie du registre de commerce pour les personnes morales ;
- ✓ Le C.V détaillé accompagné des pièces justificatives ;

- Suite -

- ✓ Un engagement sur l'honneur ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales (voir le modèle annexé ci-joint) ;
- ✓ Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter ;
- ✓ Pour les candidats actionnaires, une attestation de propriété des actions détenues par le candidat ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres sont inscrits en compte ou par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires : BNA CAPITAUX, Avenue Taher Haddad, complexe le Banquier, les Berges du lac 1053.

Les demandes doivent parvenir par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste au Bureau d'Ordre Central sis à l'administration de la société « Les Ciments de Bizerte » Rue Habib Thameur BP 53 BIZERTE 7018 au plus tard le 08/06/2012 à 13 heures, date limite de réception des candidatures (le cachet du Bureau d'Ordre Central de la société « Les Ciments de Bizerte » faisant foi).

Les administrateurs représentants les petits porteurs, retenus parmi la liste des candidats, seront élus lors de la tenue de l'A.G.O du 12/06/2012 par les actionnaires minoritaires, les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné

(Nom&prénom/Raison sociale).....

CIN/RCN°.....

Elisant domicile au

Candidat au poste de représentant des actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « Les Ciments de Bizerte », par voie d'élection au sein de l'A.G.O, déclare formellement sur l'honneur ne pas me trouver en contravention avec les dispositions de l'art 193 du code des sociétés commerciales.

Signature

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 3,369 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV** le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 658

— *** —

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 1,215 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2012 - AS - 659

— *** —

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 1,424 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2012 - AS - 660

— *** —

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 0,331 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2012 - AS - 661

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

BNAC CONFIANCE FCP

Fonds Commun de Placement

Adresse: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad-
Les Berges du Lac -1053 Tunis.

BNA-CAPITAUX gestionnaire de **BNAC CONFIANCE FCP** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2011 fixés à **2,252 dinars net par part**.

Ces dividendes sont payables à partir du **31/05/2012** aux guichets de la BNA-CAPITAUX.

2012 - AS - 673

— *** —

BNAC PROGRES FCP

Fonds Commun de Placement

Adresse: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad-
Les Berges du Lac -1053 Tunis

BNA-CAPITAUX gestionnaire de **BNAC PROGRES FCP** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2011 fixés à **1,975 dinars net par part**.

Ces dividendes sont payables à partir du **31/05/2012** aux guichets de la BNA-CAPITAUX.

2012 - AS - 674

— *** —

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

FCP SALAMETT PLUS : FCP OBLIGATAIRE

FCP IRADETT 100 : FCP MIXTE

FCP IRADETT 50 : FCP MIXTE

FCP IRADETT 20 : FCP MIXTE

FCP IRADETT CEA : FCP MIXTE

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS, Gestionnaire des fonds communs de placement visés ci-dessus a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2011 comme suit :

FCP SALAMETT PLUS : 0,397 Dinar ,net par part

FCP IRADETT 100 : 0,175 Dinar ,net par part

FCP IRADETT 50 : 0,207 Dinar , net par part

FCP IRADETT 20 :0,288 Dinar ,net par part

FCP IRADETT CEA: :0,325 Dinar , net par part

Ces dividendes sont payables à partir du **31 mai 2012** aux guichets de **L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS**.

2012 - AS - 662

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Rue du Lac Loch Ness (angle de la rue du Lac Windermere)
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire de FINACORP OBLIGATAIRE SICAV, tenue le 29 mai 2012, a décidé de mettre en paiement un dividende de **3,422 dinars par action**, net d'impôt, au titre de l'exercice 2011.

Ce dividende est payable à partir du **Jeudi 31 mai 2012** aux guichets de **FINACORP** intermédiaire en bourse, sis à la rue du Lac Loch Ness, les Berges du Lac.

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions FINACORP OBLIGATAIRE SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 679

Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

- **Tunis Re-**

Siège social : Rue Borjine N° 7 BP. 29 - 1073 Montplaisir Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «**Tunis Re**» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **mardi 05 Juin 2012** à 10h30, à l'Hôtel SHERATON Belvédère - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011.
- 2- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011.
- 4- Approbation des états financiers de l'exercice 2011 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives aux opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.
- 5- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2011.
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- 7- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2011.
- 8- Approbation de la désignation du membre élu par les petits porteurs pour les représenter au conseil d'administration.

NB : Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société

2012 - AS - 672

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de **l'Union Internationale de Banques (UIB)** , Société Anonyme au capital de 196.000.000 Dinars, dont le siège social est au 65 avenue Habib Bourguiba Tunis , inscrite sur le registre de commerce du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B6151996, Matricule Fiscal 002708Q, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 14 juin 2012 à 11 heures à l'Hôtel Le Concorde, Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.
4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédits.
6. Quitus aux Administrateurs.
7. Affectation des résultats de l'exercice 2011.
8. Nomination et renouvellement de mandat d'administrateurs
9. Nomination et/ou renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.
10. Pouvoirs.

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir disponible auprès de la Direction de la Bourse de l'UIB et qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois (03) jours au moins avant la réunion, à cette même Unité sise Rue du Lac Turkana , Les Berges du Lac-Tunis, étant entendu que nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas lui-même membre de cette assemblée, cette prescription ne s'appliquant pas aux mandataires légaux ni aux représentants des sociétés actionnaires.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au Département Titres et Bourse de l'UIB sis à la Rue du Lac Turkana, Les Berges Du Lac- Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Le Président du Conseil d'Administration

AVIS DES SOCIETES

Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

- **Tunis Re-**

Siège social : Rue Borjine N° 7 BP. 29 - 1073 Montplaisir Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «**Tunis Re**» sont convoqués à l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire qui aura lieu le mardi 05 Juin 2012 à 12h, à l'Hôtel SHERATON Belvédères - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Transfert du siège social
- 2- Modifications des articles 2 ; 4 ; 6 ; 16 ; 27 ; 47 et 48 des Statuts.

NB : les projets de modifications des articles des Statuts sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2012 - AS - 673

AVIS

COURBE DES TAUX DU 31 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,759%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,791%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,833%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,875%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,906%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,958%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,000%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,032%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,084%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,114%	1 006,478
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,126%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,180%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,220%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,443%	1 021,169
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,731%	1 048,300
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,865%	1 066,072
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,200%	1 043,644
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		982,257
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	986,047
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 035,917
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,476
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,325
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,427
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,756

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,134	141,145		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,380	12,381		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,270	1,271		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,356	34,359		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,877	46,881		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	175,272	175,621		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	592,138	592,717		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	142,603	143,026		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	129,663	129,915		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,419	119,598		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,236	117,344		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	98,457	98,533		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,100	150,659		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	109,976	110,355		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,463	106,647		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 341,335	1 338,500		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 350,559	2 347,225		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,599	110,249		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,995	113,636		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,858	125,644		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 217,692	1 213,109		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	142,507	140,897		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,439	16,322		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 055,905	6 044,717		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 889,572	6 875,389		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,432	2,405		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,994	1,978		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,296	1,277		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,115	105,125
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,184	102,193
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,978	102,988
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,191	100,201
33	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,901	100,911
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,715	104,723
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,426	101,437
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,467	101,476
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,813	101,824
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	106,946	103,492
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	103,941	99,607
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,694	101,704
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	105,274	101,860
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,468	104,477
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,422	103,431
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	100,795	100,803
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,495	100,504
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,043	102,054
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,093	100,104
48	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,351	101,360

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,242	102,251
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,119	100,129
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,884	101,892
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,651	102,658
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,351	103,360
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,640	10,244
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,167	101,176
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,413	101,423
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	102,945	103,007
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,315	75,009
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,853	159,494
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 589,035	1 595,587
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,197	114,218
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,899	115,005
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	97,966	98,295
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,712	16,732
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	279,435	279,872
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,538	44,571
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 624,026	2 630,016
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,988	83,046
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,703	59,744
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,532	103,535
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	115,846	115,916
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	110,224	110,538
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,895	11,599
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	13,051	12,817
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	17,113	16,859
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,585	17,191
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,005	13,004
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,883	10,887
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,595	10,597
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,532	10,536
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	130,551	129,167
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	130,600	128,563
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	-	10,196	11,290	11,290
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	124,303	124,371
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,353	21,458
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,657	99,267
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,644	100,323
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,640	97,611
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,090	99,608
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	121,672	119,510
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,636	145,209
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,404	11,416
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	125,330	125,381
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	119,687	119,781
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,375	106,298
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,509	106,228
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	188,121	187,607
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	165,156	164,827
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	141,879	141,859
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 245,611	10 224,157
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,933	221,014
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,784	144,930
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 638,985	1 631,596
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	116,832	116,845
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	102,227	100,984
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,563	120,230
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 256,993	10 257,580

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Le Groupe Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Nouredine HAJJI et M Ahmed BELAIFA.

Bilan consolidé Arrêté au 31.12.2011 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation		Notes	31-déc	
			2011	2010
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	150 594	185 514
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	263 939	174 143
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	4 286 307	3 714 287
AC4	Portefeuille titres commercial	(1-4)	248 010	160 199
AC5	Portefeuille d 'Investissement	(1-5)	298 450	328 140
	Titres mis en équivalence	(1-5)	99 071	80 293
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	108 184	101 510
AC7	Autres actifs	(1-7)	66 664	66 595
TOTAL ACTIFS			5 521 219	4 810 681
PA1	Banque Centrale	(2-1)	576 461	85 121
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	151 009	223 452
PA3	Dépôts de la clientèle	(2-3)	3 679 874	3 475 193
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	581 642	488 805
PA5	Autres passifs	(2-5)	53 414	120 282
TOTAL PASSIFS			5 042 400	4 392 853
INTERETS MINORITAIRES		(3)	6 899	5 280
CP1	Capital		100 000	100 000
CP2	Réserves		300 699	241 913
CP4	Autres capitaux propres		0	0
CP5	Résultats reportés		1	1
CP6	Résultat de l'exercice		71 220	70 634
TOTAL CAPITAUX PROPRES		(4)	471 920	412 548
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			5 521 219	4 810 681

Etat des engagements Hors Bilan consolidé
Arrêté au 31.12.2011
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2011	2010
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	839 241	625 033
HB 02- Crédits documentaires	(5-2)	197 802	139 549
HB 03- Actifs donnés en garantie		567 000	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 604 043	764 582
<u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES</u>			
HB 04- Engagements de financement donnés		348 880	249 763
HB 05- Engagements sur titres		1 049	191
TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	(5-3)	349 929	249 954
<u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS</u>			
HB 06- Engagements de financement reçus		31 117	-
HB 07- Garanties reçues	(5-4)	776 256	768 581 (*)

(*) Le chiffre de 2010 a été retraité pour les besoins de comparabilité

Etat de résultat consolidé
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation		Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
			2011	2010
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			<u>343 390</u>	<u>323 165</u>
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(6-1)	260 015	244 823
PR2	Commissions perçues	(6-2)	43 857	45 352
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(6-3)	19 417	13 385
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(6-4)	20 101	19 605
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			<u>175 986</u>	<u>159 856</u>
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(6-5)	172 173	155 828
CH2	Commissions encourues		3 813	4 028
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>			<u>167 404</u>	<u>163 309</u>
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(6-6)	(28 728)	(42 113)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(6-7)	3 896	6 386
PR7	Autres produits d'exploitation		2 310	1 772
CH6	Frais de personnel	(6-8)	(53 144)	(41 024)
CH7	Charges générales d'exploitation	(6-8)	(13 233)	(12 001)
CH8	Dotations aux amortissements	(6-8)	(5 508)	(5 033)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>			<u>72 997</u>	<u>71 296</u>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence			9 529	9 978
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(6-9)	248	3 095
CH11	Impôt sur les sociétés		(9 266)	(12 806)
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>			<u>73 508</u>	<u>71 563</u>
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires			-	-
perte de résultat revenant aux minoritaires			2 288	(929)
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>			<u>71 220</u>	<u>70 634</u>
Effet des modifications comptables				(8 560)
<u>RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>			<u>71 220</u>	<u>62 074</u>
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars) (*)			7,122	7,063
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars) (*)			7,122	7,063

(*) Sur la base du résultat net de l'exercice avant modification comptable.

Etat de flux de trésorerie consolidé
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2011	2010
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(7-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés		310 170	303 275
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(158 544)	(148 918)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(8 157)	(22 374)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(592 216)	(809 017)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		197 939	503 978
Titres de placements		(57 052)	(29 296)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(57 488)	(40 090)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(76 305)	(4 006)
Impôt sur le bénéfice		(5 794)	(10 665)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		(447 447)	(257 113)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(7-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		26 946	18 079
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		18 833	62 973
Acquisition / cessions sur immobilisations		(11 458)	(4 898)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		34 321	76 154
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(7-3)		
Émission d'actions		-	2446
Émissions provenant des fonds gérés		-	879
Décaissement provenant de réduction de capital		-	(2 503)
Émission d'emprunts		50 000	80 000
Remboursement d'emprunts		(19 253)	(11 059)
Augmentation / diminution ressources spéciales		61 202	47 027
Dividendes versés et autres distributions		(14 066)	(12 047)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		77 883	104 743
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(335 243)	(76 216)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(7-4)	(46 941)	29 275
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>		(382 184)	(46 941)

Notes aux états financiers 31 décembre 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par:

- le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- la norme comptable générale n° 01;
- les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives aux OPCVM;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2011.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend:

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

4.1 L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2 La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Société	Nature	Technique de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
AMEN BANK	Société mère	IG	100,00%	100,00%
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%
SOGEREC	Filiale	IG	63,86%	52,48%
AMEN CAPITAL	Filiale	IG	60,00%	61,85%
AMEN INVEST	Entreprise associée	M E	36,90%	36,90%
TUNISIE LEASING	Entreprise associée	M E	32,36%	32,36%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	M E	43,39%	52,24%
EL IMRANE	Entreprise associée	M E	30,00%	30,00%
EL KAWARIS	Entreprise associée	M E	29,66%	29,52%
EL KHIR	Entreprise associée	M E	37,69%	34,08%
HAYETT	Entreprise associée	M E	25,00%	25,00%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	M E	27,27%	36,10%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	M E	30,00%	38,09%
TUNISYS	Entreprise associée	M E	29,85%	29,85%
AMEN SANTE	Entreprise associée	M E	20,45%	17,85%
CLINIQUE EL AMEN BEJA	Entreprise associée	M E	31,85%	33,28%
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	Entreprise associée	M E	24,00%	30,01%
HOPITAL PRIVE EL AMEN	Entreprise associée	M E	30,00%	30,69%
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	M E	0,03%	0,03%
SICAV AMEN	Entreprise associée	M E	0,05%	0,05%

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation a été marqué en 2011 par:

- la sortie de la société «Amen Soft» antérieurement consolidée par Mise en équivalence;
- l'entrée des sociétés «Hôpital privé el Amen» et «Clinique el Amen Béjà».

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1 Créances à la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêt des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux- ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêt des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Mesures conjoncturelles pour 2011:

5.2.1 Provisions collectives :

En application de la circulaire aux banques N° 2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a comptabilisé en résultat de l'exercice 2011 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions ont été déterminées en appliquant les règles prévues par la note aux établissements de crédit N° 2012-08 du 2 mars 2012.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de **21 066 KDT**.

5.2.2 Réserve des intérêts :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés à concurrence de **9 483 KDT**.

5.2.3 Classification des engagements:

En application des dispositions de la circulaire de la BCT 2011-04, les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

5.3 Portefeuille titres

5.3.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille commercial soit dans la rubrique portefeuille d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

5.3.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.3.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.4 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont déduits du résultat.

5.5 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont rajoutées au résultat.

5.6 Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A récupérable et amorties linéairement.

Immeubles hors exploitation

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

L'impact de cette méthode d'évaluation est de (197) KDT en 2011.

5.7 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

5.8 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.9 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de décembre 2011. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2011.

5.10 Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible. La banque n'applique pas la méthode d'impôt différé conformément aux normes 35 et 38.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations »

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur:

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'Amen Bank ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe ;
- des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère Amen Bank.

I. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2011 un montant de 150 594 KDT contre 185 514 KDT au 31.12.2010 et se décompose comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	29 339	39 324	(9 985)	(25%)
BCT, CCP et TGT	121 255	146 190	(24 935)	(17%)
Total	150 594	185 514	(34 920)	(19%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	29 639	39 624	(9 986)	(25%)
Provisions caisse	(300)	(300)	-	-%
Sous total 1	29 339	39 324	(9 985)	(25%)
BCT	120 968	146 403	(25 435)	(17%)
Provisions BCT	(569)	(575)	6	(1%)
Sous total 2	120 399	145 828	(25 429)	(17%)

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
CCP	1 063	446	617	138%
Provisions CCP	(207)	(84)	(123)	146%
Sous total 3	856	362	494	136%
Total	150 594	185 514	(34 920)	(19%)

Il est à noter qu'au niveau de la société mère Amen Bank, certains comptes BCT comportent au 31 décembre 2011 plusieurs suspens débiteurs et créditeurs non apurés. Il est à signaler toutefois qu'un effort extrêmement louable a été fourni par le comité de suivi de l'apurement des suspens signalés sur les comptes BCT devises et qui s'est traduit par l'élimination de 97,7% des suspens antérieurs au 31.12.2010.

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2011 un montant de 263 939 KDT contre 174 143 KDT au 31.12.2010 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	59 900	32 999	26 901	82%
Prêts aux établissements bancaires	39 330	13 039	26 291	202%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	12	10	2	20%
Provisions sur les correspondants	(225)	(521)	296	(57%)
Total créances sur les établissements bancaires	99 017	45 527	53 490	117%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	16 641	7 730	8 911	115%
Prêts aux établissements financiers	147 253	119 692	27 561	23%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements financiers	1 028	1 194	(166)	(14%)
Total créances sur les établissements financiers	164 922	128 616	36 306	28%
Total	263 939	174 143	89 796	52%

Il est à noter qu'au niveau de la société mère Amen Bank, certains comptes de correspondants comportent au 31.12.2011 plusieurs suspens débiteurs et créditeurs non apurés. Il est toutefois à noter que les suspens antérieurs au 31.12.2010 ont été apurés à hauteur de 93,6%.

Note 1.3: Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2011 et 2010 se présente comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	649 930	552 757	97 173	18%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	3 338 512	2 903 485	435 027	15%
Crédits sur ressources spéciales (3)	297 865	258 045	39 820	15%
Total (*)	4 286 307	3 714 287	572 020	15%

Il est à noter qu'au niveau de la société mère Amen Bank, une différence négative constatée entre l'encours comptable des créances sur la clientèle et le tableau des engagements est en cours de justification.

Le stock de provision et d'agios réservés ont été en totalité présenté en déduction de la sous rubrique (2).

Note 1.4: Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2011 un solde de 248 010 KDT contre un solde de 160 199 KDT au 31.12.2010 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Titres de transaction	3 975	-	3 975	-%
Bons de Trésor	3 975	-	3 975	-%
Titres de placement	244 035	160 199	83 836	52%
Titres à revenu fixe	241 046	158 783	82 263	52%
Bons de Trésor	163 092	134 339	28 753	21%
Emprunts obligataires	33 730	19 000	14 730	78%
Titres participatifs	939	-	939	-
Billets de trésorerie	36 100	-	36 100	-
Créances rattachées	7 185	5 444	1 741	32%
Titres à revenu variable	2 989	1 416	1 573	111%
Actions	3 163	1 565	1 598	102%
Provisions pour dépréciation des actions	(174)	(149)	(25)	17%
Total	248 010	160 199	87 811	55%

Note 1.5: Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2011 un solde de 298 450 KDT contre 328 140 KDT au 31.12.2010. Son détail se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Titres d'investissement	171 895	212 288	(40 393)	(19%)
Titres de participation	25 558	23 874	1 684	7%
Participation avec convention en rétrocession	100 997	91 978	9 019	10%
Total	298 450	328 140	(29 690)	(9%)

Note 1.5: Titres mis en équivalence :

Le poste «Titres mis en équivalence» représente la quote-part du Groupe Amen Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 96 297 KDT au 31.12.2011 contre un solde de 80 293 KDT au 31.12.2010 et se détail comme suit :

Société	31/12/2011	31/12/2010
TUNISYS	811	644
AMEN INVEST	1 490	1 494
AMEN PREMIERE	77	77
AMEN SANTE	3 085	3 177
AMEN SOFT	-	9
CLINIQUE EL AMEN BEJA	1 800	-

Société	31/12/2011	31/12/2010
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	946	998
EL IMRANE	3 210	2 934
EL KHIR	454	407
HAYETT	2 968	2 143
HOPITAL PRIVE EL AMEN	7 200	-
KAWARIS	958	1 206
MLA	39 429	34 322
SICAV AMEN	49	48
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1 791	1 529
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	2 104	2 400
TUNISIE LEASING	29 925	28 905
GOOD- WILL	2 774	-
Total	99 071	80 293

Note 1.6: Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2011 un solde de 108 184 KDT contre un solde de 101 510 KDT au 31.12.2010 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 104	705	399	57%
Immobilisations corporelles	103 498	93 354	10 144	11%
Immobilisations encours	3 582	7 451	(3 869)	(52%)
Total	108 184	101 510	6 674	7%

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2011 un montant de 66 664 KDT contre un montant de 66 595 KDT et se détaillant comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	14 184	21 349	(7 164)	(34%)
<i>Comptes d'attente</i>	<i>14 192</i>	<i>21 345</i>	<i>(7 153)</i>	<i>(34%)</i>
Comptes d'attente de la salle de marché	15 136	13 135	2 001	15%
Comptes d'attente de la compensation	1 121	5 483	(4 362)	(80%)
Autres comptes d'attente	(2 065)	2 727	(4 792)	(176%)
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>(8)</i>	<i>3</i>	<i>(11)</i>	<i>(367%)</i>
Autres	52 480	45 246	7 234	16%
Stock de matière, fourniture et timbres	938	645	293	45%
Etat, impôts et taxes	1 569	675	894	132%
Allocations familiales	282	555	(273)	(49%)
Dépôts et cautionnements	117	93	24	26%
Opérations avec le personnel	34 635	27 606	7 029	25%

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Débiteurs divers	1 728	1 587	141	9%
Créances sur l'Etat	1 976	2 312	(336)	(15%)
Autres (*)	11 235	11 773	(538)	(5%)
Total Autres Actifs	66 664	66 595	69	-%

(*) L'impact des sociétés intégrées globalement a été regroupé au niveau de cette rubrique

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	9 405	9 276	129	1%
Provision sur comptes d'attente de la compensation	8 950	8 732	218	2%
Provision sur autres comptes d'attente	455	544	(89)	(16%)
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 171	19 524	(353)	(2%)
Provision sur opérations avec le personnel	610	610	-	-%
Provision sur débiteurs divers	2 943	3 270	(327)	(10%)
Provisions sur autres comptes	15 618	15 643	(25)	-%
Total	28 576	28 800	(224)	(1%)

Il est à noter qu'au niveau de la société mère du Groupe, la rubrique AC7 comporte des comptes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas encore été achevés. La situation au 31.12.2011 se présente comme suit:

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Comptes de virements devises en instance d'imputation	33 287	40 309
Comptes opérations de compensation	(971)	(443)
Comptes miroirs afférents aux intérêts à échoir	110	123
Comptes effets à l'encaissement	(1 819)	(2 214)
Compte en attente et de régularisation provisionné à hauteur de 100%	8 947	8 549
Les comptes de position et de contre valeur de position de change bilan pour les opérations de change au comptant	189	22
Comptes devises en instance d'affectation	(24 263)	(39 617)
Escompte chèques TPE et factures provisionné à hauteur de 100%	233	648
Comptes dinars en instance d'affectation	6 111	12 444
Comptes de déséquilibre de la balance	16	14
Comptes "allocations familiales à récupérer	231	325
Compte "Virement valeur mobilière	996	-
Intérêts sur billets de trésorerie	877	1
Cartes de paiement monétiques	757	436
Compensation effets à rejeter	(406)	1 985
Prélèvement factures STEG	320	76
Imputation du solde des billets de trésorerie	(300)	-
Divers effets domiciliés à non caisses	290	(27)
Autres comptes d'actifs non justifiés	635	486

Autres comptes personnel présentés au niveau des comptes autres actifs	87	1 816
Autres comptes Impôts et taxes présentés au niveau des comptes autres actifs	42	220

Par ailleurs, les comptes relatifs aux opérations de SWAP de change sont, aussi, en cours de justification.

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique est uniquement composé des avoirs de la Banque Centrale de Tunisie chez la société mère du Groupe.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2011 un solde de 151 009 KDT contre un solde de 223 452 KDT au 31.12.2010 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	150 328	222 065	(71 737)	(32%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	681	1 387	(706)	(51%)
Total	151 009	223 452	(72 443)	(32%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Avoirs des établissements bancaires	10 956	10 729	227	2%
Emprunts auprès des établissements bancaires	139 372	211 336	(71 964)	(34%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	150 328	222 065	(71 737)	(32%)

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2011 un solde de 3 679 874 KDT contre un solde de 3 475 193 KDT au 31.12.2010 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Dépôts à vue	1 071 770	899 434	172 336	19%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 608 104	2 575 759	32 345	1%
Total	3 679 874	3 475 193	204 681	6%

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Epargne	620 339	527 655	92 684	18%
Dépôts à terme	1 913 093	1 986 840	(73 747)	(4%)
Dépôts à terme en dinars	1 697 951	1 812 602	(114 651)	(6%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	9 489	27 181	(17 692)	(65%)
Dépôts à terme en devises	205 177	146 716	58 461	40%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	476	341	135	40%

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Autres sommes dues à la clientèle	74 672	61 264	13 408	22%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 608 104	2 575 759	32 345	1%

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à 581 642 KDT contre 488 805 KDT au 31.12.2010 se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Emprunts matérialisés	241 698	210 154	31 544	15%
Ressources spéciales	339 944	278 651	61 293	22%
Total	581 642	488 805	92 837	19%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Emprunts matérialisés	236 660	204 825	31 835	16%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 038	5 329	(291)	(5%)
Total	241 698	210 154	31 544	15%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010 :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Ressources budgétaires	4 846	4 395	451	10%
Ressources extérieures	335 098	274 256	60 842	22%
Total	339 944	278 651	61 293	22%

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	6 343	4 143	2 200	53%
Comptes d'attente et de régularisation	47 071	116 138	(69 067)	(59%)
<i>Comptes d'attente</i>	<i>(215)</i>	<i>3 176</i>	<i>(3 391)</i>	<i>(107%)</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>(3)</i>	<i>(3)</i>	<i>-</i>	<i>-%</i>
Créditeurs divers	38 763	98 645	(59 882)	(61%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	13 023	74 410	(61 387)	(82%)
Dépôts du personnel	3 859	2 615	1 244	48%
Charges à payer	21 881	21 620	261	1%
Etat, impôts et taxes	6 678	13 125	(6 447)	(49%)

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Autres (*)	1 848	1 196	652	55%
Total Autres passifs	53 414	120 282	(66 868)	(56%)

(*) L'impact des sociétés intégrées globalement a été regroupé au niveau de cette rubrique

Il est à noter qu'au niveau de la société mère du Groupe, la rubrique PA5 comporte des comptes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas encore été achevés. La situation au 31.12.2011 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs à régler	1 097	508
Trésor tunisien amendes perçues / chèques impayés.	559	553
COMAR remboursement frais médical	108	108
Créditeurs divers.	(107)	2 215
Versement a valoir / prêts contentieux	(1 285)	75
Les comptes 186 "virement reçu"	652	1 553
Les comptes de primes d'assurance/cartes monétiques	266	159
Commissions/garantie de l'État crédits banque mondiale	665	383
Le compte "Hayett cotisation assurance groupe"	205	-
Le compte compensation monétique	672	14
Intérêts à recevoir/crédit consommable par prélèvement	137	24
Commissions perçus d'avance/ billets de trésorerie	125	216
Versement sicav amen	102	134
C.C.P faveur divers bénéficiaires	74	74
Autres comptes autres passifs	234	1 147
Autres comptes d'impôt et taxes présentés au niveau des comptes autres passifs	11	24
Autres comptes de personnel présentés au niveau des comptes autres passifs	354	317

3- Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par le Groupe, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se détaille au 31.12.2011 et au 31.12.2010 comme suit :

Description	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	422	357
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	96	76
Intérêts minoritaires dans les réserves de LE RECOUVREMENT	-	2
Intérêts minoritaires dans le résultat de LE RECOUVREMENT	-	-
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	3 514	3 467
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	1 856	701
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CAPITAL	48	61
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CAPITAL	110	-11
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	626	464
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	227	163
Total	6 899	5 280

4- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à 100 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Société	Elément des capitaux propres	Capitaux propres au 31.12.2010	Variation des réserves	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice 2011	Capitaux propres au 31.12.2011
AMEN BANK	CAPITAL	100 000	-	-	-	100 000
	RESERVES	235 522	630	(14 000)	-	281 323
	RESULTAT	59 171	(59 171)	-	58 992	58 992
	TOTAL	294 693	(58 541)	(14 000)	58 992	440 315
SICAR AMEN	RESERVES	460	78	(77)	-	1 030
	RESULTAT	569	(569)	-	10	10
	TOTAL	1 029	(491)	(77)	10	1 040
LE RECOUVREMENT	RESERVES	1 041	850	(849)	-	1 166
	RESULTAT	124	(124)	-	25	25
	TOTAL	1 165	726	(849)	25	1 191
AMEN PROJECT	RESERVES	(320)	549	-	-	853
	RESULTAT	624	(624)	-	2 396	2 396
	TOTAL	304	(75)	-	2 396	3 249
SOGEREC	RESERVES	(3 704)	2	-	-	(3 523)
	RESULTAT	179	(179)	-	399	399
	TOTAL	(3 525)	(177)	-	399	(3 124)
AMEN CAPITAL	RESERVES	-	14	-	-	2
	RESULTAT	(12)	12	-	(131)	(131)
	TOTAL	(12)	26	-	(131)	(129)
AMEN INVEST	RESERVES	681	148	(148)	-	999
	RESULTAT	318	(318)	-	144	144
	TOTAL	999	(170)	(148)	144	1 143
TUNISIE LEASING	RESERVES	4 432	1 329	(1 777)	-	7 991
	RESULTAT	4 007	(4 007)	-	2 383	2 383
	TOTAL	8 439	(2 678)	(1 777)	2 383	10 374
MAGHREB LEASING ALGERIE	RESERVES	2 104	4 087	(2 237)	-	7 960
	RESULTAT	4 006	(4 006)	-	5 495	5 495
	TOTAL	6 110	81	(2 237)	5 495	13 455
AMEN SOFT	RESERVES	11	(7)	-	-	-
	RESULTAT	(4)	4	-	-	-
	TOTAL	7	(3)	-	-	-
EL IMRANE	RESERVES	665	(150)	(126)	-	834
	RESULTAT	445	(445)	-	402	402
	TOTAL	1 110	(595)	(126)	402	1 236
KAWARIS	RESERVES	269	(64)	(58)	-	106
	RESULTAT	(41)	41	-	(67)	(67)
	TOTAL	228	(23)	(58)	(67)	39
EL KHIR	RESERVES	(1 503)	(22)	-	-	(1 565)
	RESULTAT	(40)	40	-	59	59
	TOTAL	(1 543)	18	-	59	(1 506)

Société	Elément des capitaux propres	Capitaux propres au 31.12.2010	Variation des réserves	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice 2011	Capitaux propres au 31.12.2011
HAYETT	RESERVES	1 243	105	(105)	-	1 630
	RESULTAT	387	(387)	-	430	430
	TOTAL	1 630	(282)	(105)	430	2 060
TUNINVEST INNOVATION SICAR	RESERVES	(14)	15	(21)	-	23
	RESULTAT	43	(43)	-	289	289
	TOTAL	29	(28)	(21)	289	312
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	RESERVES	1 269	232	(300)	-	2 032
	RESULTAT	831	(831)	-	221	221
	TOTAL	2 100	(599)	(300)	221	2 253
TUNISYS	RESERVES	15	144	(27)	-	196
	RESULTAT	64	(64)	-	194	194
	TOTAL	79	80	(27)	194	390
AMEN SANTE	RESERVES	-	(38)	-	-	(115)
	RESULTAT	(77)	77	-	4	4
	TOTAL	(77)	39	-	4	(111)
CLINIQUE EL AMEN BEJA	RESERVES	-	-	-	-	-
	RESULTAT	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	RESERVES	(157)	(23)	-	-	(147)
	RESULTAT	33	(33)	-	(29)	(29)
	TOTAL	(124)	(56)	-	(29)	(176)
HÔPITAL PRIVE EL AMEN	RESERVES	-	-	-	-	-
	RESULTAT	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
AMEN PREMIERE	RESERVES	-	2	(2)	-	3
	RESULTAT	3	(3)	-	3	3
	TOTAL	3	(1)	(2)	3	6
SICAV AMEN	RESERVES	(100)	-	-	-	(98)
	RESULTAT	2	(2)	-	1	1
	TOTAL	(98)	(2)	-	1	(97)
TOTAL	CAPITAL	100 000	-	-	-	100 000
	RESERVES	241 914	7 881	(19 727)	-	300 700
	RESULTAT	70 634	(70 634)	-	71 220	71 220
	TOTAL	412 548			71 220	471 920

5- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 5.1: Cautions, avals et autres garanties données:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à 839 241 KDT contre 625 033 KDT au terme de l'exercice 2010 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Cautions	391 293	410 060	(18 767)	(5%)
Avais	440 472	208 801	231 671	111%
Autres garanties données	7 476	6 172	1 304	21%
Total	839 241	625 033	214 208	34%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2011 comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Cautions en faveur des banques	115 501	110 042	5 459	5%
Cautions en faveur des établissements financiers	11 586	11 636	(50)	-%
Cautions en faveur de la clientèle	264 206	288 382	(24 176)	(8%)
Total	391 293	410 060	(18 767)	(5%)

L'encours des avais se détaille au 31.12.2011 comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Avais en faveur des banques locales	225 000	-	225 000	100%
Avais en faveur de la clientèle	215 472	208 801	6 671	3%
Total	440 472	208 801	231 671	111%

Note 5.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 139 549 KDT au 31.12.2010 à 197 802 KDT au 31.12.2011 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Crédits documentaires import	192 642	128 795	63 847	50%
Crédits documentaires export	5 160	10 754	(5 594)	(52%)
Total	197 802	139 549	58 253	42%

Il est à noter qu'au niveau de la société mère Amen Bank, les crédits documentaires export confirmés comportent des montants non justifiés en cours d'analyse.

Note 5.3: Engagements Donnés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à 349 929 KDT contre 249 954 KDT au 31.12.2010 et se détaille comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Engagements de financement donnés	348 880	249 763	99 117	40%
Engagements sur titres	1 049	191	858	449%
Total	349 929	249 954	99 975	40%

Note 5.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2011 à 776 256 KDT contre 768 581 KDT au terme de l'exercice 2010. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Les chiffres des garanties reçues tels que présentés dans le hors bilan à fin 2010 ont été rectifiés pour refléter l'encours des garanties admises et ce dans la limite de l'engagement.

6- Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 6.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2011 un montant de 260 015 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	7 174	7 615	(441)	(6%)
Opérations avec la clientèle	240 339	227 028	13 311	6%
Autres intérêts et revenus assimilés	12 502	10 180	2 322	23%
Total	260 015	244 823	15 192	6%

Note 6.2: Commissions perçues

Les commissions perçues, totalisant en 2011 un montant 43 857 KDT, ont diminué de (1 495) KDT par rapport à 2010 et se présentent comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	21 015	19 549	1 466	7%
Opérations sur placement et titres	3 535	3 916	(381)	(10%)
Opérations de change	1 181	1 212	(31)	(3%)
Opérations de commerce extérieur	3 432	3 542	(110)	(3%)
Gestion, étude et engagement	8 366	10 552	(2 186)	(21%)
Opérations monétiques	4 882	4 767	115	2%
Banque directe	994	820	174	21%
Autres commissions	452	994	(542)	(55%)
Total	43 857	45 352	(1 495)	(3%)

Note 6.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2011 et 2010 :

Description	2011	2010	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	105	-	105	-
Gain net sur titres de placement	7 401	3 101	4 300	139%
Gain net sur opérations de change	11 911	10 284	1 627	16%
Total	19 417	13 385	6 032	45%

Note 6.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2011 un montant de 20 101 KDT contre 19 605 KDT en 2010. Leur détail se présente comme suit:

Description	2011	2010	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	16 643	15 990	653	4%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	775	1 138	(363)	(32%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	2 683	2 477	206	8%
Total	20 101	19 605	496	3%

Note 6.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2011 un montant de 172 173 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	17 977	9 830	8 147	83% (*)
Opérations avec la clientèle	125 129	121 884	3 245	3%
Emprunts et ressources spéciales	22 642	18 921	3 721	20%
Autres intérêts et charges	6 425	5 193	1 232	24% (*)
Total	172 173	155 828	16 345	10%

(*) Les intérêts encourus et charges assimilés relatifs à des opérations avec la BCT ont été reclassés de la sous rubrique « Autres intérêts et charges » à la sous rubrique « Opérations avec les établissements bancaires et financiers »

Note 6.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2011 un montant de 28 728 KDT, en baisse de 13 385 KDT par rapport à l'exercice 2010. Son détail se présente comme suit:

Description	2011	2010	Variation	%
Dotation nette aux provisions sur créances douteuses	22 063	30 373	(8 310)	(27%)
Perte sur créances apurées	4 940	1 100	3 840	349%
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actifs et autre risque et charge	1 798	12 084	(10 286)	(85%)
Reprise de provision sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(4)	(1 426)	1 422	(100%)
Recouvrement des créances radiées	(69)	(18)	(51)	283%
Total	28 728	42 113	(13 385)	(32%)

Note 6.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2011 un montant de (3 896) KDT, en baisse de 2 490 KDT par rapport à l'exercice 2010. Leur détail se présente comme suit:

Description	2011	2010	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres	535	2 245	(1 710)	(76%)
Reprise sur provision pour dépréciation des titres	(2 025)	(11 479)	9 454	(82%)
Plus ou moins values de cession sur titres	(2 449)	2 775	(5 224)	(188%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA	43	73	(30)	(41%)
Total	(3 896)	(6 386)	2 490	(39%)

Note 6.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2011 un montant de 71 885 KDT, en hausse de 13 827 KDT par rapport à 2010. Leur détail se présente comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Frais de personnel	53 144	41 024	12 120	30%
Rémunération du personnel	41 655	28 118	13 537	48%
Charges sociales	8 709	8 092	617	8%
Impôts sur salaires	1 099	355	744	210%
Autres charges liées au personnel	1 681	4 459	(2 778)	(62%)
Charges générales d'exploitation	13 233	12 001	1 232	10%
Frais d'exploitation non bancaires	5 943	5 949	(6)	-%
Autres charges d'exploitation	7 290	6 052	1 238	21%
Dotation aux amortissements	5 508	5 033	475	9%
Total	71 885	58 058	13 827	24%

Note 6.9: Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2011 et 2010 :

Description	2011	2010	Variation	%
Résultat de cession des immobilisations	(191)	(156)	(35)	22%
Impôts et taxes	(250)	(1 060)	810	(76%)
Autres résultats exceptionnels	689	4 311	(3 622)	(84%)
Total	248	3 095	(2 847)	(92%)

Note 6.10: Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 est de 7,122 dinars contre 7,063 dinars titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Description	2011	2010
Résultat net en KDT	71 220	70 634
Nombre moyen d'actions	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	7,122	7,063

(*) Sur la base du résultat net de l'exercice avant modification comptable.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

7- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (46 941) KDT à (382 184) KDT enregistrant une diminution de 335 243 KDT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 447 447 KDT et par des flux de trésorerie positifs, provenant des activités d'investissement pour 34 321 KDT et des activités de financement à hauteur de 77 883 KDT.

Le flux positif de trésorerie résulte de la situation où le total des encaissements d'une période est supérieur à celui des décaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 7.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à (447 447) KDT au 31 décembre 2011. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 151 626 KDT;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 197 939 KDT.

Flux nets négatifs:

- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 592 216 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 8 157 KDT ;
- Les décaissements nets sur titres de placement pour 57 052 KDT;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers, pour 57 488 KDT;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 76 305 KDT.
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 5 794 KDT.

Note 7.2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

La cession de certains titres d'investissement et la perception des intérêts et dividendes encaissés, partiellement compensés par l'acquisition d'immobilisations corporelles sont à l'origine du flux de trésorerie positif de 34 321 KDT.

Note 7.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ce flux de trésorerie positif net de 77 883 KDT provient principalement de l'émission d'un emprunt obligataire pour 50 000 KDT et de la variation des ressources spéciales pour 61 202 KDT.

Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2011 à (382 184) KDT et ce compte tenu notamment à des besoins de financement inhérents aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation.

8- Autres notes

Note 8-1: Passifs éventuels

En 2010 et 2011 La société mère du Groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008 et 2009. Le résultat de la vérification, notifié à la banque, est de 28,4 millions de Dinars. Ces redressements ont été effectués sur la base d'une interprétation administrative non opposable. Ils concernent notamment le poste réinvestissement exonéré. Dans ses réponses, la banque a démontré qu'elle s'est conformée strictement à la législation en vigueur en ce qui concerne le chef de redressement précité. Malgré que les résultats de la vérification fiscale ne sont pas fondés juridiquement, la banque a constitué une provision de 2,2 millions de Dinars. Par ailleurs, la dette fiscale, s'élevant à 0,2 millions de Dinars, inhérente aux chefs de redressement acceptés a été liquidée en totalité en 2012 et impactés sur les états financiers de 2011.

GROUPE AMEN BANK**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2011**

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2011, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **471 920 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **71 220 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

3. Justification de l'opinion avec réserves

- Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers consolidés (notes explicatives 1.1, 1.2, 1.3, 1.7, 2.5 et 5.2), certains comptes d'actifs et de passifs au niveau de la société mère Amen Bank, notamment des comptes d'attente, des comptes de liaison et de régularisation, les comptes BCT et correspondants et des comptes en devises, faisant apparaître des suspens à la fois débiteurs et créditeurs et d'écarts non justifiés, ont donné lieu à la constitution par la banque de provisions à hauteur de **29 578 KDT**. Nos procédures d'audit ne nous ont pas permis de conclure, au stade actuel d'avancement des travaux d'apurement, que les provisions ainsi constituées suffisent pour couvrir les risques de perte liés à ces comptes.

- Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers consolidés (Principes et méthodes comptables pertinents appliqués, note 5.10), la charge d'impôt est calculée en application de la méthode d'impôt exigible. Selon les dispositions des normes comptables tunisiennes, seule la méthode d'impôt différée est appropriée dans le contexte d'établissement d'états financiers consolidés. Nous ne sommes pas en mesure, compte tenu des informations disponibles, de déterminer les ajustements qu'il convient d'apporter aux capitaux propres consolidés et au résultat consolidé au 31 décembre 2011.

4. Opinion avec réserves

A notre avis et sous réserve de l'incidence des questions évoquées au paragraphe « Justification de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion avec réserve exprimée ci-haut, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- En application des dispositions récentes des circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et 2012-02 du 11 janvier 2012 et la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, les règles de classification, de provisionnement des créances sur la clientèle et de réservation des intérêts ont connu des dérogations par rapport à celles appliquées au cours des exercices antérieurs. A ce titre :
 - certaines relations ont été maintenues par la société mère Amen Bank parmi les créances saines alors qu'elles auraient été, en application des règles usuelles classées parmi les engagements non performants. Par ailleurs, les échéances en intérêts de l'année 2011 qui ont été rééchelonnées pour un montant de **9 483 KDT**, ont fait l'objet de réservation ; et
 - une provision collective sur les engagements classés en « 0 » et « 1 » a été comptabilisée par la société mère Amen Bank pour un montant de **21 066 KDT**.
- La société mère Amen Bank a comptabilisé, de façon forfaitaire, au titre des engagements inférieurs à 15 KDT, une provision additionnelle de **8 312 KDT** en plus de celles requises en application des règles usuellement appliquées par la banque.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 29 mai 2012

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

MTBF membre de
PricewaterhouseCoopers
Ahmed BELAIFA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**ARTES****Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-**

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Abdelwahed HECHMI et Mr Abderrazek MAALEJ.

BILAN CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

		Solde au31 décembre	
	Notes	2011	2010
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		2 215 171	2 202 666
Amortissements Immobilisations incorporelles		(1 303 861)	(959 429)
	1	911 310	1 243 231
Immobilisations corporelles		16 138 221	15 032 924
Amortissements Immobilisations corporelles		(5 917 957)	(5 214 876)
	1	10 220 263	9 818 048
Titres mis en équivalence	2	9 130 319	9 471 876
Immobilisations financières	2	1 898 987	1 951 458
		11 029 306	11 423 335
Actifs d'impôts différés	3	381 300	257 939
Total des actifs immobilisés		22 542 179	22 742 552
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		22 542 179	22 742 552
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4	21 461 643	26 754 200
Provisions des stocks		(1 272 686)	(1 247 686)
		20 188 958	25 506 514
Clients et comptes rattachés		7 710 448	8 689 812
Provisions des comptes clients		(1 093 232)	(1 100 056)
	5	6 617 217	7 589 756
Autres actifs courants	6	4 217 515	6 103 538
Placements et autres actifs financiers	7	89 062 540	78 936 987
Liquidités et équivalents de liquidités	8	7 053 796	6 880 097
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		127 140 025	125 016 893
TOTAL DES ACTIFS		149 682 204	147 759 445

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

		Solde au31 décembre	
	Notes	2011	2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 500 000	25 500 000
Réserves consolidées		42 743 320	34 690 693
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		68 243 320	60 190 693
Résultat consolidé		23 425 458	30 008 225
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	91 668 778	90 198 918
Intérêts des minoritaires dans les réserves	10	1 086 070	526 422
Intérêts des minoritaires dans le résultat	10	125 222	155 530
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	11	350 000	850 000
Passifs d'impôts différés	12	34 753	34 753
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		424 753	924 753
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	53 706 505	48 420 867
Autres passifs courants	14	2 654 502	4 925 076
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	16 373	2 607 879
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		56 377 380	55 953 822
TOTAL DES PASSIFS		56 802 133	56 878 575
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		149 682 204	147 759 445

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2011	31 décembre 2010
Revenus	16	181 493 492	234 180 492
Coût des ventes	17	(149 625 555)	(193 507 005)
Marge brute		31 867 937	40 673 486
Autres produits d'exploitation	18	987 109	410 053
Frais de distribution	19	(2 717 835)	(2 685 579)
Frais d'administration	20	(3 161 227)	(2 749 172)
Autres charges d'exploitation	21	(1 665 941)	(2 007 796)
Résultat d'exploitation		25 310 044	33 640 992
Charges financières nettes	22	(284 545)	(646 466)
Produits des placements	23	3 258 222	4 570 826
Autres gains ordinaires	24	625 594	274 661
Autres pertes ordinaires		(120 412)	(2 175)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		28 788 902	37 837 838
Impôts différés	25	123 361	(36 667)
Impôts exigibles		(5 727 827)	(8 494 540)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		23 184 436	29 306 631
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	26	366 244	857 124
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		23 550 680	30 163 755
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(125 222)	(155 530)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		23 425 458	30 008 225

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le	
	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net		23 425 458	30 008 225
Ajustement pour			
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	26	(366 244)	(857 124)
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	125 222	155 530
Amortissements et provisions	27	1 171 119	1 354 678
Reprises sur provisions	28	(571 283)	(2 521)
Variation des:			
Stocks	29	5 292 557	19 689 282
Créances clients	29	979 364	2 184 590
Autres actifs	29	1 949 871	1 318 402
Fournisseurs et autres dettes	30	3 015 064	(61 206 248)
Autres ajustements			
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation			(44 132)
Impôt différé	25	(123 361)	36 667
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		34 897 766	(7 362 651)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(1 255 838)	(3 984 350)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	40 036	115 950
Encaissements sur (Décaissement pour) acquisition d'immobilisations financières	33	52 472	(138 578)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(1 163 330)	(4 006 978)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Encaissement suite à l'augmentation du capital	34	399 926	246 600
Dividendes et autres distributions	35	(21 243 605)	(18 008 650)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(20 843 678)	(17 762 050)
Variation de trésorerie		12 890 758	(29 131 678)
Trésorerie au début de l'exercice		83 209 205	112 340 884
Trésorerie à la clôture de l'exercice	36	96 099 963	83 209 205

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « **ARTES** » est composé de six sociétés : ARTES, ARTEGROS, ADEV, ARTIMO, AUTRONIC et GIF, exerçant dans **le secteur Automobiles** (vente de véhicules, vente de pièces de rechanges et fabrication des équipements électroniques principalement destinés à l'automobile, fabrication de filtres) et dans le secteur de la promotion immobilière.

- ✓ La société mère **ARTES SA « Automobile Réseau Tunisien et Services »** (ex RENAULT Tunisie) est une société anonyme au capital de 25 500 000 DT créée le 24 février 1947. L'activité de la société consiste dans la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et le service après-vente.
- ✓ La société **ARTEGROS** est une société anonyme constituée en septembre 1998 ayant pour objet l'importation et la vente en gros des pièces de rechange des marques RENAULT et NISSAN. Le capital social de « ARTEGROS » s'élève à 5 000 000 DT. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de 2010 pour un montant de 4 950 000 DT réservée à la société ARTES.
- ✓ La société **ADEV « Automobiles et Développement »** est une SARL au capital de 5 000 000 DT créée en fin 2005 et entrée en exploitation en 2006. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules et des pièces de rechanges de la marque NISSAN et le service après-vente. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de 2011 pour un montant de 3 000 000 DT souscrit par les actionnaires ARTES et DALMAS soit 2 600 100 DT et 339 900 DT.
- ✓ La société **AUTRONIC** est une société anonyme de nationalité française, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 10 avril 2000. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 3 000 000 DT. Elle a pour objet la fabrication de tout équipement électronique, principalement destiné à l'automobile de même que la commercialisation desdits équipements, essentiellement à l'étranger.
- ✓ La société **ARTIMO « ARTES Immobilière »** est une société à responsabilité limitée, au capital de 14 150 000 DT, fondée en 2008. L'activité de la société est la promotion immobilière.
- ✓ La société **GIF « Générale Industrielle de Filtration »** est une société anonyme au capital de **8 332 500** DT. La Société Générale Industrielle de Filtration est spécialisée dans la fabrication de filtres conçus pour toutes les gammes de véhicules de transport. Créée en 1980, « GIF FILTER » est cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis depuis 2005. La participation dans le capital de la société « GIF Filter » a été réalisée en Décembre 2009.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ARTES sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

I.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

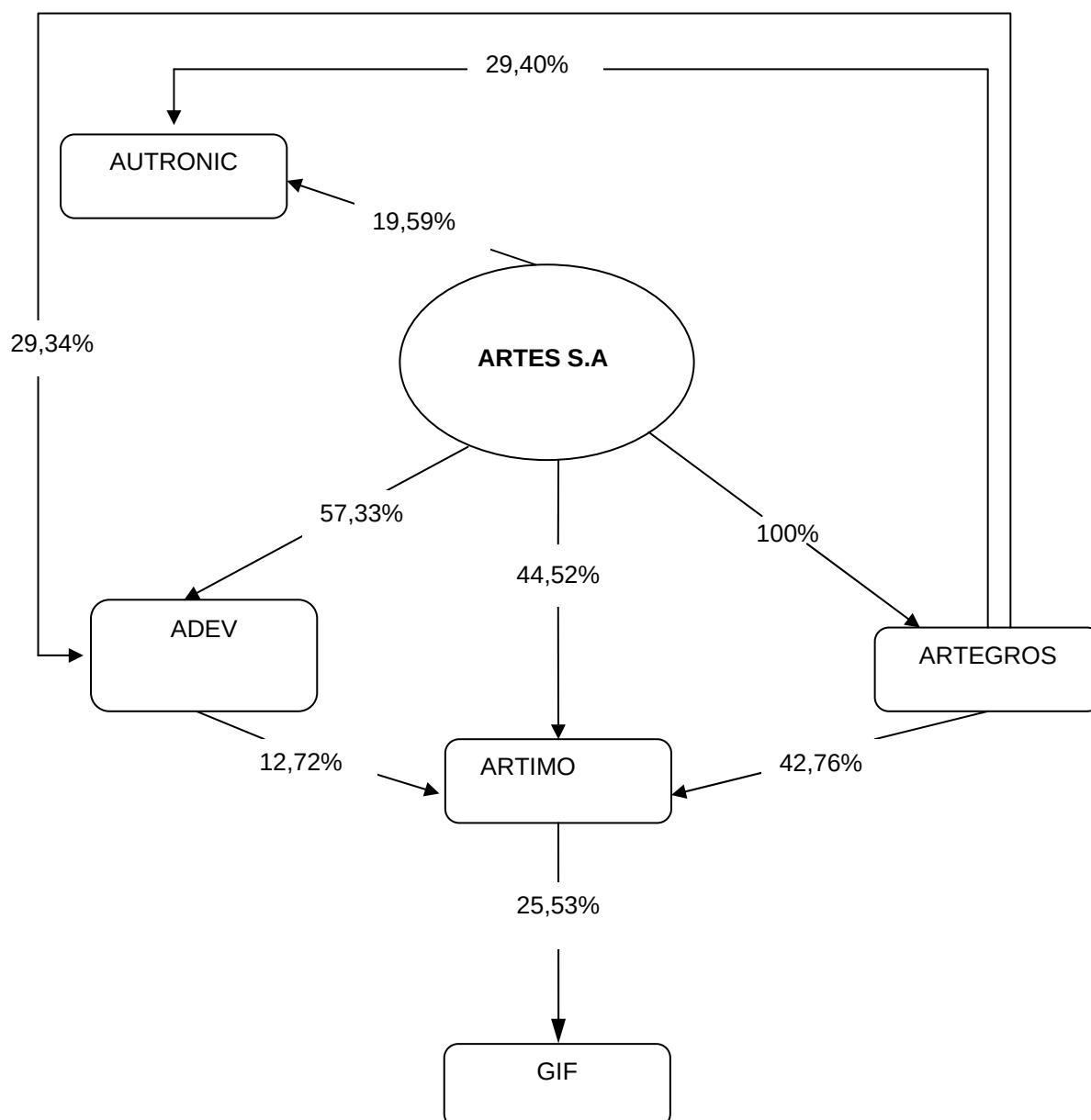
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe exerce une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe ARTES est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ARTES et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Le Groupe ARTES détient 48,99% du capital de la société AUTRONIC, cette dernière est qualifiée entreprise associée du fait qu'il y ait un autre actionnaire qui y exerce aussi une influence notable. La société AUTRONIC a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Le Groupe ARTES détient 25,53% du capital de la société « GIF ». Il est ainsi présumé avoir une influence notable du fait qu'il détient plus que 20% du capital sans pour autant exercer un contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	2010			2011		
	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
ARTEGROS	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ADEV	86,66%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ARTIMO	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AUTRONIC	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
GIF	25,53%	Influence notable	Mise en équivalence	25,53%	Influence notable	Mise en équivalence

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ARTES et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels à l'exception de la société AUTRONIC qui clôture ses comptes le 30 Septembre.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- ✓ **Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ **Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.5. Ecart d'acquisition « Goodwill »

A l'exception de la participation prise dans la société GIF, dont l'acquisition a été faite en 2009 en y intégrant le montant d'un Goodwill, aucun autre écart d'acquisition positif n'est constaté au niveau du groupe ARTES, vu que toutes les participations en question ont été faites à la constitution des sociétés filiales concernées, ou le cas échéant, lors des augmentations de capital à la valeur nominale.

II.3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément:

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Mobiliers d'habitation	10%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II.3.2. Les Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de leur distribution.

Les titres de participation détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2-2.

II.3.3. Stocks

Les stocks du groupe ARTES sont composés principalement de véhicules neufs et de pièces de rechange.

Les stocks sont valorisés à leurs prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret, et le cas échéant, les droits d'enregistrement.

II.3.4. Revenus

Les revenus sont, soit les entrées de fonds ou autres augmentations d'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

II.3.5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe ARTES sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

III. NOTES EXPLICATIVES**III. 1. Pourcentage d'intérêts du groupe**

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe ARTES permet de fixer les pourcentages d'intérêts suivants :

Société	2010		2011	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
ARTES SA	0%	100%	0%	100%
ARTEGROS SA	100%	100%	100%	100%
ADEV	86,67%	86,66%	86,67%	86,67%
ARTIMO	100%	98,30%	100%	98,30%
AUTRONIC	48,99%	48,99%	48,99%	48,99%
GIF	25,53%	25,10%	25,53%	25,10%

III.2. Notes sur le bilan**Note 1 :Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur nette des immobilisations s'élève à 11 131 574 DT au 31 décembre 2011 contre 11 061 279 DT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit:

DESIGNATION	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS			PROVISION		VALEUR COMPTABLE NETTE
	Début de période	Acquisition	Cession ou reclassement	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cession	Dotation	Fin de période	
Concession marque	1 000 000			1 000 000	377 671	50 000			427 671	572 329
Logiciels	1 191 013	12 511	10 897	1 214 421	581 758	294 432			876 190	338 231
Fonds commercial	750			750						750
Logiciel en cours	10 897		(10 897)							
Totaux Immob Incorporelles	2 202 660	12 511		2 215 171	959 429	344 432			1 303 861	911 310
Terrains	3 117 512			3 117 512						3 117 512
Constructions	1 048 962	397 383	5 118 248	6 564 593	1 001 712	146 929			1 148 641	5 415 952
AAI des constructions	2 450 949	397 490		2 848 439	1 987 040	117 144			2 104 184	744 255
Matériel industriel	883 215	41 752		924 967	760 063	35 971			796 034	128 933
Outillage industriel	71 410	32 528		103 938	51 566	5 091			56 657	47 281
Matériel de transport	948 728	106 709	(40 036)	1 015 402	486 536	111 133	12 147		585 521	429 880
Equipement de bureau	452 118	90 780		542 898	360 536	66 467			427 003	115 895
Autres immob corporelles	70 665	5 008		75 673	55 093	3 081			58 174	17 499
Matériel informatique	662 178	75 646		737 824	508 901	89 556			598 457	139 367
AAI divers	4 227	8 015		12 242	3 428	861			4 290	7 952
Immob corporelles en cours	5 259 644		(5 120 648)	138 996				138 996	138 996	
Autres Immob en cours		5 352	2 400	7 752						7 752
Avance sur immobilisation	63 316	82 665	(97 995)	47 985						47 985
Totaux Immob Corporelles	15 032 924	1 243 328	(138 031)	16 138 221	5 214 875	576 233	12 147	138 996	5 917 956	10 220 265
Totaux Immobilisations	17 235 584	1 255 839	(138 031)	18 353 392	6 174 305	920 664	12 147	138 996	7 221 817	11 131 574

Note 2 :Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 11 029 305 DT au 31 décembre 2011 contre 11 423 335 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Titres mis en équivalence	9 130 320	9 471 876
- Titres mis en équivalence GIF	7 096 478	7 422 468
- Titres mis en équivalence AUTRONIC	2 033 842	2 049 409
Titres de participation	1 789 702	1 867 314
- UIB	1 000 014	1 000 014
- Centre neurologique de Tunis	520 000	520 000
- Compagnie Internationale de leasing	21 242	21 242
- ASTREE	117 754	117 754
- Carthage ciment		77 611
- Autres titres	130 692	130 692
Dépôts et cautionnements	109 284	84 145
Immobilisations financières brutes	11 029 306	11 423 335
Provision des Titres de participation		
Immobilisations financières nettes	11 029 306	11 423 335

Note 3 :Actifs d'impôt différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de 381 300 DT au 31 décembre 2011 contre 257 939 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Actif d'impôt différé ARTES	214 192	110 529
Actif d'impôt différé ARTEGROS	135 362	122 090
Actif d'impôt différé ADEV	31 746	25 320
Actif d'impôt différé	381 300	257 939

Note 4 :Stocks

Les stocks présentent un solde net de 20 188 958 DT au 31 décembre 2011 contre 25 506 514 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Encours atelier	77 861	
Véhicules neufs	13 781 979	19 423 346
Pièces de rechange	7 601 804	7 330 854
Total des stocks brut	21 461 643	26 754 200
Provision Pièces de rechange	(1 272 686)	(1 247 686)
Total des stocks net	20 188 958	25 506 514

Note 5: Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 6 617 217 DT au 31 décembre 2011 contre 7 589 756 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Clients VN et AVP	6 023 156	6 894 305
Clients douteux	848 335	857 023
Clients effets à recevoir	838 958	934 283
Autres clients		4 201
Total brut	7 710 448	8 689 812
Provision sur clients douteux	(1 093 232)	(1 100 056)
Total net	6 617 217	7 589 756

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de 4 217 515 DT au 31 décembre 2011 contre 6 103 538 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Personnel et comptes rattachés	88 332	93 972
Etat - impôts et taxes	3 131 272	2 074 383
Compte de régularisation actif	753 043	1 826 080
Autres débiteurs divers	244 867	71 569
Avance aux fournisseurs		2 037 534
Total	4 217 515	6 103 538

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 89 062 540 DT au 31 décembre 2011 contre 78 936 987 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Placement à court terme ARTES	78 714 260	76 764 550
Placement à court terme ARTEGROS	4 984 575	
Placement à court terme ARTIMO	1 163 705	2 172 437
Placement à court terme ADEV	4 200 000	
Total	89 062 540	78 936 987

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 7 053 796 DT au 31 décembre 2011 contre 6 880 097 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Banques	6 832 520	6 508 189
Caisses	6 898	3 652
Effets à l'encaissement	214 378	368 256
Total	7 053 796	6 880 097

Note 9 :Capitaux propres

Le tableau de bouclage des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

	31/12/2010	Variation de capital	Dividendes versés	Dividendes reçus	Résultat de l'exercice	subventions d'investissements	Affectation 2010	Variation % d'intérêts	31/12/2011
Capitaux propres sociaux	117 178 503	3 000 000	(22 612 079)		24 351 162	(25 722)			121 891 865
RETRAITEMENTS									
Impôts différés / Congés payés	62 304				4 335				66 639
Impôts différés / Stocks	130 087				7 500				137 587
Impôts différés / Clients douteux	65 548				8 927				74 474
Impôts différés / Provision pour risques et charges					70 000				70 000
Impôts différés/ Provision pour dépréciation des immobilisations					27 799				27 799
Impôts différés/ Provision AAC					4 800				4 800
Impôts différés / Frais sur titres GIF	(34 753)								(34 753)
Ajustement du prix d'acquisition des titres GIF	115 844								115 844
TOTAL RETRAITEMENTS	339 030				123 361				462 391
CAPITAUX PROPRES RETRAITES	117 517 533	3 000 000	(22 612 079)		24 474 523	(25 722)			122 354 256
ELIMINATION									
Dividendes	(284 400)			686 422	(686 422)				(284 400)
TOTAL ELIMINATIONS	(284 400)			686 422	(686 422)				(284 400)
ECART D'EVALUATION (GIF)	1 399 849				(151 954)				1 247 895
ECART D'ACQUISITION NET (GIF)	1 623 884				(85 468)				1 538 416
ELIMINATION TITRES	29 375 997	2 600 100							31 976 097
Part des minoritaires dans les réserves	526 422	399 926		4 342			155 530	(150)	1 086 070
Part des minoritaires dans le résultat	155 530				125 222		(155 530)		125 222
Part des intérêts minoritaires	681 952	399 926		4 342	125 222			(150)	1 211 292
Capital Social	25 500 000								25 500 000
Part du groupe dans les réserves	34 690 693	(26)	(22 612 079)	682 079		(25 722)	30 008 225	150	42 743 320
Part du groupe dans le résultat	30 008 225				23 425 458		(30 008 225)		23 425 458
Capitaux propres du groupe	90 198 918	(26)	(22 612 079)	682 079	23 425 458	(25 722)		150	91 668 778

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde de 1 211 292 DT au 31 décembre 2011 contre un solde de 681 952 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTEGROS	546	394
- dans les réserves	401	263
- dans le résultat	145	130
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ADEV	1 195 334	670 502
- dans les réserves	1 070 194	517 249
- dans le résultat	125 140	153 253
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTIMO	15 412	11 057
- dans les réserves	15 474	8 909
- dans le résultat	(62)	2 147
Total des intérêts minoritaires	1 211 292	681 952
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 086 070	526 422
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	125 222	155 530

Note 11 : Provisions

Les provisions présentent un solde de 350 000 DT au 31 décembre 2011 contre 850 000 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Provisions pour risques et charges	350 000	850 000
Total	350 000	850 000

Note 12 : Passif d'impôt différé

Les passifs d'impôts différés n'ont pas varié entre le 31 Décembre 2011 et le 31 Décembre 2010 et s'élèvent à 34 753 DT. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Passif d'impôt différé ARTIMO	34 753	34 753
Total	34 753	34 753

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 53 706 505 DT au 31 décembre 2011 contre 48 420 867 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Fournisseurs VN, APV, divers et autres fournisseurs	10 152 488	9 701 379
Effets à payer	43 108 623	34 608 202
Fournisseurs - factures non encore parvenues	79 460	3 603 216
Fournisseurs - retenues de garantie	365 934	508 071
Total	53 706 505	48 420 867

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 2 654 502 DT au 31 décembre 2011 contre 4 925 076 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Personnel	3 195	291 600
Etat - impôts et taxes	1 404 924	3 203 172
Créditeurs divers	162 867	455 903
Comptes de régularisations passifs	523 271	209 592
Assurance au personnel	34 459	
CNSS	376 949	
Avances et acomptes clients	148 836	764 809
Total	2 654 502	4 925 076

Note 15: Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 16 373 DT au 31 décembre 2010 contre 2 607 879 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Comptes bancaires débiteurs	16 373	907 879
Concours bancaires		1 700 000
Total	16 373	2 607 879

III. 3. Etat de résultat**Note 16 : Revenus**

Les revenus s'élèvent à 181 493 492 DT en 2011 contre 234 180 492 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Ventes de véhicules neufs et matériels extérieurs pour VN	157 833 848	210 087 347
Ventes de pièces de rechange y compris huile	21 514 287	22 079 641
Ventes travaux atelier	1 291 409	1 555 892
Ventes garanties	853 948	457 611
Total	181 493 492	234 180 492

Note 17 : Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent à 149 625 555 DT en 2011 contre 193 507 005 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Achats de marchandises consommées	148 640 407	192 203 045
Charges de personnel	985 148	1 276 297
Achats d'approvisionnements consommés		27 663
Total	149 625 555	193 507 005

Note 18 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 987 109 DT en 2011 contre 410 053 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Ventes déchets	243	1 037

Reprise sur provision	571 283	11 437
Transfert de charges	262 578	
Autres produits	153 005	397 579
Total	987 109	410 053

Note 19 : Frais de distribution

Les frais de distribution s'élèvent à 2 717 835 DT en 2011 contre 2 685 579 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Achats d'approvisionnements consommés FD	162 534	2 866
Diverses charges d'exploitation FD	940 600	1 404 567
Charges de personnel FD	1 614 701	1 278 146
Total	2 717 835	2 685 579

Note 20 : Frais d'administration

Les frais d'administration s'élèvent à 3 161 227 DT en 2011 contre 2 749 172 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Achats d'approvisionnements consommés FA	214 850	148 640
Diverses charges d'exploitation FA	786 277	1 113 637
Charges de personnel FA	2 160 099	1 486 895
Total	3 161 227	2 749 172

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1 665 941 DT en 2011 contre 2 007 796 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Achats d'approvisionnements consommés CE	100 035	108 375
Diverses charges d'exploitation CE	394 787	535 942
Dotations aux amortissements et aux provisions CE	1 171 119	1 363 479
Total	1 665 941	2 007 796

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 284 545 DT en 2011 contre 646 466 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Agios et intérêts bancaires	231 127	353 970
Perte / Gain de change	53 418	292 496
Total	284 545	646 466

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 3 258 222 DT en 2011 contre 4 570 826 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Revenus des titres de placement	3 249 035	4 541 181

Revenus des titres de participations		29 645
Intérêts des comptes courants	9 187	
Total	3 258 222	4 570 826

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 625 594 DT en 2011 contre 274 661 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Remboursement RENAULT		183 889
Remboursement Assurance	408 280	
Apurement d'une dette Fournisseurs	134 798	
Produits sur inscription 4 CV	17 035	14 590
Plus-value sur cession véhicules	15 882	35 329
Autres produits	49 598	40 853
Total	625 594	274 661

Note 25 : Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent à 123 361 DT en 2011 contre (36 667) DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Impôt différé ARTES	103 662	(46 648)
Impôt différé ARTEGROS	13 273	(2 301)
Impôt différé ADEV	6 426	12 282
Impôts différés	123 361	(36 667)

Note 26 : Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 366 244 DT en 2011 contre 857 124 DT en 2010 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Quote-part dans le résultat de la société AUTRONIC	415 572	407 635
Quote-part dans le résultat de la société GIF	(49 328)	449 489
Total	366 244	857 124

III. 4. Etat de flux de trésorerie**Note 27 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTES	953 210	1 259 305
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTEGROS	4 026	18 317
Dotation aux amortissements et aux provisions ADEV	67 972	76 939
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTIMO	145 911	116
Total	1 171 119	1 354 677

Note 28 : Reprises sur provisions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Reprise de provision ARTES	571 283	2 521
Total	571 283	2 521

Note 29 : Variation des actifs

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011 (a)	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	21 461 643	26 754 200	5 292 557
Créances clients	7 710 448	8 689 812	979 364
Autres actifs	4 217 515	6 167 386	1 949 871
Total	33 389 606	41 611 398	8 221 791

Note 30 : Variation des passifs

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011 (a)	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	53 706 505	48 420 867	5 285 637
Autres dettes	2 654 502	4 925 076	(2 270 573)
Total	56 361 007	53 345 943	3 015 064

Note 31 : Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	(530 616)	(513 843)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV	(11 671)	(187 900)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTIMO	(713 551)	(3 282 607)
Total	(1 255 838)	(3 984 350)

Note 32 : Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	40 036	69 950
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV		46 000
Total	40 036	115 950

Note 33 : Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Acquisition d'immobilisations financières ARTES		(99 773)
Acquisition d'immobilisations financières ARTEGROS	(52 472)	
Acquisition d'immobilisations financières ADEV		
Acquisition d'immobilisations financières ARTMO		(38 806)
Total	(52 472)	(138 578)

Note 34 : Encaissement suite à l'augmentation du capital

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Encaissement suite à l'augmentation du capital ADEV	399 926	246 600
Total	399 926	246 600

Note 35 : Dividendes et autres distributions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2010
Dividendes ARTES	(21 929 999)	(18 487 500)
Dividendes ARTEGROS		(10 500)
Dividendes ADEV		(134 000)
Dividendes Autronic	431 147	342 958
Dividendes GIF	255 247	280 393
Total	(21 243 605)	(18 008 650)

Note 36 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Billets de trésorerie	89 062 540	78 936 987
Comptes bancaires créditeurs	6 832 520	6 508 189
Comptes bancaires débiteurs	(16 373)	(907 879)
Concours bancaires		(1 700 000)
Caisses	6 898	3 652
Effets à l'encaissement	214 378	368 256
Total	96 099 963	83 209 205

III. 5. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 28 avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

MAALEJ Abderrazek

Expert Comptable Membre de l'OECT
16 Rue Abdelmoumen Ibn Ali
1002 Tunis – Tunisie
Tél : 71 792 688 Fax : 71 799 916

ABDELWAHED Hechmi

Expert Comptable Membre de l'OECT
39, Rue 8301 Bureau A-3.8
Montplaisir 1002 Tunis
Tél : 71 947 271 Fax : 71 947 276

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires du groupe ARTES

Rapport sur les états financiers

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe ARTES, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société ARTES S.A et de ses filiales au 31 décembre 2011, ainsi que leur performance financière et leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes en vigueur du système comptable des entreprises.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

Tunis, le 30 avril 2012.

Les commissaires aux comptes

MAALEJ Abderrazek

ABDELWAHED Hechmi

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**SONEDE International**

Siège social: Caulisée Saula Esc B-3ème étage El Manar II Tunis 2092

La société SONEDE International publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 13 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M r Samir LABIDI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

A C T I F	Notes	31/12/2011	(TND) 31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		229	229
Moins : Amortissements		117	41
	1	112	188
Immobilisations corporelles		104 150	100 983
Moins : Amortissements		35 982	14 741
	2	68 168	86 242
Immobilisations financières		2700	2 700
Moins : Provisions		-	-
	3	2 700	2 700
TOTAL des Actifs Immobilisés		70 980	89 130
Autres Actifs non courants (charges à répartir)	4	7 191	14 384
TOTAL des Actifs non courants		78 171	103 514
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		-	-
Moins : Provisions		-	-
Clients et comptes rattachés		194 768	85 950
Moins : Provisions		-	-
	5	194 768	85 950
Compte de régularisation et autres actifs courants		42 188	30 416
	6	42 188	30 416
Placements et autres actifs financiers	7	658 628	812 112
Liquidités et équivalents de liquidités	8	90 054	63 253
TOTAL des Actifs courants		985 638	991 731
TOTAL des Actifs		1 063 809	1 095 245

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ETAT DE RESULTATS EXERCICE 2011

			(TND)
	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Revenus	12	512 906	199 352
Autres produits	13	6 298	2 131
Marge Brute		519 204	201 483
Variation des stocks produits finis			
Achats	14	113 303	109 954
Charges de personnel	15	162 753	45 365
Dotations aux amortissements et provisions		28 509	21 004
Autres charges d'exploitation	16	319 841	146 620
Résultat d'exploitation		(105 202)	(121 460)
Charges financières nettes	17	(6 933)	
Produits financiers	18	32 220	30 305
Autres produits ordinaires	19	6 947	
Autres pertes ordinaires			
Résultats des activités ordinaires avant impôts		(72 968)	(91 155)
Impôt sur les bénéfices		-	-
Résultat des activités ordinaires après impôts		(72 968)	(91 155)
Eléments extraordinaires		-	-
Gains		-	-
Pertes		-	-
Résultat net de l'exercice		(72 968)	(91 155)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(72 968)	(91 155)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2011

	2 011	(TND) 2010
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net de l'exercice	(72 968)	(91 155)
Dotations aux amortissements	28 509	21 004
Variation :		
Clients	(108 818)	(85 950)
Stocks	-	-
Autres créances	(11 772)	(28 789)
Fournisseurs et autres dettes	41 532	167 539
Produits financiers des placements	(28 378)	(30121)
Variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	1 255	(184)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(150 640)	(47 656)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(3 168)	(42 783)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(229)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(2 700)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	-	-
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-	-
Encaissements provenant des remboursements des prêts	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	(3 168)	(45 712)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-	-
Dividendes et autres distributions payées	-	-
Produits financiers des placements	28 378	30 121
Encaissements rachats SICAV	180 240	-
Décaissements pour acquisition SICAV	(26 754)	(111 907)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	181 864	(81 786)
Variation de la trésorerie	28 056	(175 154)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités	(1 255)	184
Trésorerie du début d'exercice	63 253	238 223
Trésorerie à la clôture de l'exercice	90 054	63 253

Tableau des Soldes Intermédiaires De Gestion**(Exprimé en Dinars Tunisiens)****Exercice clos au 31/12/2011****31/12/2011****31/12/2010**

Prestations de l'exercice	519 204	201 483
Revenus	512 906	199 352
Production immobilisée	-	-
Autres produits d'exploitation	6 298	2 131
Consommation externe	(433 144)	(256 574)
Achats consommés	(113 303)	(109 954)
Autres charges externes	(319 841)	(146 620)
Valeur ajoutée	86 060	(55 091)
Charges de personnel	(162 753)	(45 365)
Subventions accordées	-	-
Impôts et taxes	-	-
Excédent brut d'exploitation	(76 693)	(100 456)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(28 509)	(21 004)
Résultat financier	25 287	30 305
Autres gains ordinaires	6 947	-
Autres pertes ordinaires	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat net de l'exercice	(72 968)	(91 155)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

1) Forme de la société et structure de capital

La SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit tunisien. Totalelement exportatrice, elle est régie par les lois et règlement en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n° 2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société s'élève à 1 000 000 DT et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à 20 DT chacune, souscrites en numéraire et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	% d'intérêt
LA SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG International Services	5 000	100 000	10%
STUDI International	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE engineering	2 500	50 000	5%
Personnes Physiques	10 000	200 000	20%
TOTAL	50 000	1 000 000	100%

2) Objet

LA SONEDE INTERNATIONAL a pour objet les opérations relatives à la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché international ayant pour destination principale l'Afrique et le moyen orient.

Conformément aux statuts, la Société a, notamment pour objet :

- ✓ Réalisation des études
- ✓ Suivi et supervision de projets
- ✓ Assistance technique, institutionnelle et organisationnelle
- ✓ Gestion et exploitation d'ouvrages
- ✓ Formation
- ✓ Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

3) Les faits marquants de l'exercice 2011 :

a) Conventions :

Les principales conventions signées au cours de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

- Une convention a été signée avec STUDI INTERNATIONAL portant protocole d'accord pour mise à disposition de personnel en ALGERIE pour une durée de 24 mois.
- Une convention a été signée avec OMMP portant protocole d'accord sur l'assistance technique de l'office pendant l'exécution des travaux de construction d'un réservoir pour l'eau potable.
- Une convention a été signée avec la SONEDE ayant pour objet la réalisation du projet AQUANIGHT, cette convention a pour objet la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyse de la consommation minimale nocturne au niveau d'une zone pilote du réseau de distribution de la SONEDE qui peut concerner un ou plusieurs districts ainsi que l'installation des équipements sur le réseau de distribution, la recherche et la réparation des fuites, les travaux de suivi du terrain par le personnel des districts à charge de la SONEDE.
- Le Conseil d'Administration réuni le 26 Janvier 2012 a décidé que la SONEDE n'autorisera plus son personnel en exercice de postuler à un détachement sauf pour la SONEDE INTERANTIONAL, de même les bureaux actionnaires de la SONEDE INTERANTIONAL s'engagent à ne plus recruter directement des experts de la SONEDE et ne peuvent le faire qu'à travers la SONEDE INTERANTIONAL.

b) Opportunités d'affaires :

Jusqu'à la fin décembre 2011, la SONEDE INTERNATIONAL a signé huit contrats (dont quatre en continuation depuis 2010), le montant TOTAL des contrats signés courant 2011 s'élève à 739 135 dinars.

c) Moyens humains détachés en mission :

Pendant l'année 2011, huit personnes ont été détachées de la SONEDE pour effectuer les missions de formation, d'assistance, d'études et de suivi de travaux :

- 08 personnes pour mission longue.
- 01 personne pour mission courte.

II. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables tunisiens et définis par :

- La loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.
- L'arrêté du Ministre des finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

Ces états financiers sont composés du bilan, état de résultat et de l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

La comptabilité de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » est élaborée par le Logiciel SAGE

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Journal d'ouverture,
- Banque,

- Caisse,
- Achats,
- Vente,
- Paie,
- Opérations diverses.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Grand – livre,
- Balance générale,
- Etats financiers.

Les bases de mesure et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Exercice social

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre.

2. Unité monétaire:

Les états financiers de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinar Tunisien, monnaie moyennant laquelle a été versée le capital de la société.

3. Frais préliminaires

Les frais préliminaires engagés au moment de la création de la société (frais de constitution) et avant son entrée en exploitation commerciale (frais de pré-exploitation) sont comptabilisés en frais préliminaires et de pré-exploitation.

Ces frais seront amortis sur trois exercices à partir de l'entrée de la société en exploitation.

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

A la date de leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations sont amorties linéairement aux taux d'amortissement pratiqués prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008, et en conformité avec l'exercice précédent.

	- Logiciels	33%	
5. Placements	- Matériel informatique	33%	
Les placements sont	- Matériel de transport	20%	évalués à leur cout
d'acquisition à la date	- Equipements de bureaux	20%	d'entrée, et à la date
de clôture ces actifs	- Installations et agencements	10%	sont évalués à la
valeur du marché.			

III. NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au cours de 2011, cette rubrique n'a pas connu de variation.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

La valeur de cette rubrique au 31/12/2011 est de 104 150 DT, contre 100 983 DT au 31/12/2010 enregistrant une variation de 3 167 DT expliquée comme suit :

- Acquisition d'une armoire et porte manteau pour un montant de 132 DT ;
- Acquisition d'un PC portable et deux imprimantes pour un montant de 1 442DT ;
- Acquisitions de diverses installations pour un montant de 1 593DT.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2011

DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition de l'exercice 2011	Valeur Brute au 31/12/2011	Taux Amt.	Cumul des Amort. Fin 2010	Dotation 2011	Cumul Amt. au 31/12/2011	VCN au 31/12/2011
Logiciels	229		229	33%	41	76	117	112
Equipement de bureau	10 263	132	10 395	20%	380	2 061	2 441	7 954
Matériel Informatique	8 320	1 442	9 762	33%	853	2 837	3 690	6 072
Matériel de transport	80 900		80 900	20%	13 474	16 180	29 654	51 246
Installations et agencements	1 500	1 593	3 093	10%	34	163	197	2 896
TOTAL	101 212	3 167	104 379		14 782	21 317	36 099	68 280

NOTE 3 : Immobilisations financières

Cette rubrique n'a pas connu de variation au cours de 2011. La valeur correspond au Dépôt et Cautionnement pour 2.700 DT au titre du loyer du siège de la société

NOTE 4 : Autres Actifs non courants :

Il s'agit des frais préliminaires à résorber, linéairement, sur 3 ans conformément à la norme SCE N° 10.

Exercice	Valeur	Résorption	Reliquat
2009	21 575	-	21 575
2010	21 575	7 192	14 383
2011	21 575	7 192	7 191

NOTE 5 : Clients et comptes rattachés

La valeur au 31/12/2011 est de 194.768 DT enregistrant une augmentation de 108.818 DT par rapport au solde au terme de l'exercice 2010.

Désignation	Valeur au 31/12/2011	Valeur au 31/12/2010
COMETE	14 250	24 938
STUDI	159 020	49 017
SCET	4 508	4 500
IDC	14 218	7 527
OMMP	2 772	
Différence de règlement		-31
Total	194 768	85 951

Le détail par facture non encore réglée au 31/12/2011 se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2011
COMETE	FAC N 12/2010	14 250
TOTAL COMETE		14 250
STUDI	FAC N°21/2011 ALG	8 157
	FAC N°23/2011 DJIB	5 500
	FAC N°23/2011 DJIB 4595 EURO	9 097
	FAC N°25/2011 ALG	8 348
	FAC N°26/2011 DJIB 4595EURO*1.9253	8 847
	FAC N°26/2011 DJIB	5 500
	FAC N°29/2011 ALG	8 715
	FAC N°30/2011 DJIB	10 044
	FAC N°30/2011 DJIB4595EURO	9 055
	FAC N°31/2011 RDC PAYABLE EN \$	8 600
	FAC N°31/2011 RDC	5 897
	FAC N°32/2011 ALG	7 202
	FAC N°33/2011 DJIB3314 EURO*1.9695	6 527
	FAC N°33/2011 DJIB	14 110
	FAC N°36/2011 RDC	5 800
	FAC N°36/2011 RDC PAYABLE EN \$	6 000
	FAC N°37/2011 ALG	8 715

	FAC N°38/2011 DJIB	14 000
	FAC N°38/2011 DJIB 4595EURO	8 906
TOTAL STUDI		159 020
SCET	FAC N°40/2011 CAMEROUN	1 792
	FAC N°40/2011 CAM en EURO	2 716
TOTAL SCET		4 508
IDC	FAC N°34/2011 OUZBEK 6369 \$*1.39	8 853
	FAC N°39/2011 OUZBEK 3860\$*1.39	5 365
TOTAL IDC		14 218
OMMP	FAC N°35/2011	2 772
TOTAL OMMP		2 772
SOLDE		194 768

NOTE 6 : Compte de régularisation et autres actifs courants

Cette rubrique Totalise au 31/12/2011 un solde de 42 188 DT contre 30 416 DT au 31/12/2010 traduisant une variation de 11 772 DT.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Etat RS/Vente	290	-
Crédit TVA	1 347	1 236
Etat TVA DED	-	274
Sous TOTAL 1	1 637	1 610
Fournisseur Shell	1 371	-
Personnels avances sur salaires (Taher Trabelsi)	1 048	-
Produits à recevoir (a)	32 746	24 069
Charges constatées d'avance (b)	5 386	4 837
Sous TOTAL 2	40 551	28 906
TOTAL	42 188	30 416

(a) :

Désignation	Valeur
Subvention CEPEX	1 795
Projet Aqwanight	1 513
Projet COMETE	29 438
Produits à recevoir	32 746

(b) :

Désignation	Valeur
Loyer	3 600
Assurance voitures	1 765
Facture SONEDE	17
Facture STEG	4
Charges constatées d'avance	5 386

NOTE 7 : Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 658 627 DT.

Actions	Nombre de titres	Valeur	Valeur global
Actions STB Manager	4 901	102,624	502 959
Actions Axis Bourse	927	167,928	155 669
TOTAL			658 628

NOTE 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique accuse au 31/12/2011 un solde débiteur de 90 054 DT, contre 63 253 DT au 31/12/2010 traduisant une variation de 26 801 DT.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
STB DINAR	15 558	60 425
STB EURO	24 896	-
STB DOLLARS	49 406	-
ATB	-	2 807
CAISSE	194	21
TOTAL	90 054	63 253

NOTE 9 : Capitaux propres avant résultat de l'exercice

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	TOTAL
Souscription du capital social	1 000 000				1 000 000
Résultat reportés			(91 155)		(91 155)
Résultat de l'exercice				(72 968)	(72 968)
Solde au 31/12/2011	1 000 000	-	(91 155)	(72 968)	835 877

NOTE 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur de cette rubrique au 31/12/2011 est de 2 194 DT contre 1 091 au 31/12/2010 traduisant une variation de 1 003 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
STEG facture non encore parvenue	70	4
SONEDE facture non encore parvenue	34	27
TELECOM facture non encore parvenue	719	100
SHELL facture non encore parvenue	1 371	-
Med Khalil ELLOUMI	-	960
TOTAL	2 194	1 091

NOTE 11 : Autres passifs courants

Cette rubrique présente au 31/12/2011 un solde de 225 738 DT contre un solde de 185 306 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation		Solde 31/12/2011	Solde 1/12/2010
Personnel rémunération due détachés longue durée	(a)	50 448	32 989
Dettes provisionnées pour congés payés		4 750	5 641
Etat organismes sociaux	(b)	12 690	20 971
Autres (CAP, Créiteurs divers, facture SONEDE)	(c)	157 850	125 505
TOTAL		225 738	185 306

(a) :

Désignation	Valeur
Hichem KESKES	0
Jalel KOCHBATI	13 250
Mabrouk Ben SALEM	2 449
Taher TRABELSI	10 525
Mohamed FATHALLAH	7 024
Hédi HAJJ AMMAR	8 100
Abdessattar BOUSAIDI	3 704
Mohamed Hédi CHANNOUFI	5 396
Personnel rémunération due détachés longue durée	50 448

(b) :

Désignation	Valeur
Retenue à la source	2 898
Sous TOTAL 1	2 898
CNRPS	6 919
Prévoyance	2 256
Capital décès	334
CNSS accident de travail	283
Sous TOTAL 2	9 792
Etat et Organismes Sociaux	12 690

(c) :

Désignation		Valeur
Détachés Longue durée Avance Etranger	(1)	4 583
Détachés courtes durée	(2)	7 682
Charges à payer	(3)	4 424
Dettes SONEDE	(4)	140 275
Provisions pour risques		886
Autres (CAP, Créiteurs divers, facture SONEDE)		157 850

(1) :

Désignation	Valeur
TT	3 042
H HA	1 156
AB	385
TOTAL	4 583

(2) :

Désignation	Valeur
Ahmed BOUSSEFFARA	6 300
Abdallah RIABI	1 382
TOTAL	7 682

(3) :

Désignation	Valeur
Honoraires CAC	2 324
Charges experts Comete	2 100
TOTAL	4 424

(4) :

La dette envers la SONEDE s'élève au 31/12/2011 à 140 275 et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur
Frais de constitution	6 090
Facture détachés SONEDE 2010	31 836
Facture détachés SONEDE 2011	102 349
TOTAL	140 275

NOTE 12 :Revenus

Les revenus de la SONEDE INTERNATIONAL ont passé de 199 352 DT au 31/12/2010 à 512 906 DT au 31/12/2011, le chiffre d'affaire se détaille comme suit :

Client	Pays	Montant
STUDI INTERNATIONAL	Cameroun	4 508
STUDI INTERNATIONAL	Algérie	89 566
STUDI INTERNATIONAL	Djibouti	118 710
SCET	LIBYE	9 000
IDC	Ouzbékistan	19 852
STUDI INTERNATIONAL	RDC	254 606
SONEDE (AQUANIGHT)	Tunisie	1 514
COMETE	Rwanda	7 500
OMMP	Tunisie	7 650
TOTAL		512 906

NOTE 13 : Autres Produits:

Cette rubrique a passé de 2 131 dinars au 31 décembre 2010 à 6 298 dinars au 31 décembre 2011 et qui représente la subvention CEPEX.

NOTE 14 : Achats

La valeur de cette rubrique est de 113 303 DT au 31/12/2011 contre 109 954 DT au 31/12/2010, traduisant une variation de 3 349 DT:

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Achat carburant	7 681	4 516
Achat fournitures	1 282	666
Eau électricité	194	132
Fourniture administrative	1 269	5 402
Fourniture entretien	528	496
Lavage	-	24
FACTURE SONEDE	102 349	98 718
TOTAL	113 303	109 954

NOTE 15 : Charges de personnel

Les charges de personnel cumulent au 31/12/2011 un TOTAL de 162 753 DT contre 45 365 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 117 388DT, cette variation est expliquée par le recrutement des nouveaux détachés pour longues durées pour l'exécution des nouveaux projets obtenus à l'étranger.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Rémunération détaches longue durées	133 838	38 045
Salaires SIVP	10 059	2 648
Indemnité de stages	100	-
Charges patronales	18 756	4 672
TOTAL	162 753	45 365

NOTE 16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31/12/2011, 319 841 DT contre 146 620 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 172 862 du principalement à l'augmentation des frais de séjour et de représentation des détachés longue durée suite à l'obtention de nouveaux projets à l'étranger.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Déplacement missions réceptions	27 022	18 386
Sous traitance générale	460	-
Entretien et réparation	233	250
Frais de nettoyage	435	50
Frais déclarations mensuelles	-	140
Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée	223 475	61 385
Frais postaux	3 530	1 334
Honoraires	4 634	3 874
Locations	11 640	1 800
Personnel détachés courtes durées	2 888	12 765
Prime des personnels détachés permanents	37 329	37 748

Perte de change	-	77
Perte sur VMP	-	63
Primes assurance	2 154	1 629
Etude et recherche	1 685	-
Publicité publications relations publiques	2 471	5 783
Services bancaires	554	266
Pénalité de retard	242	-
Pertes ordinaires	108	-
Droits et taxes	981	1070
TOTAL	319 841	146 620

NOTE 17 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes accusent au 31/12/2011 un solde de 6 933 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Valeur
Pertes de change	5 400
Pertes sur VMP	1 533
TOTAL	6 933

NOTE 18 : Produits financiers

Désignation	Valeur
Agios créditeurs	603
Revenus de VMP	28 378
Gain de change	3 225
Produits divers	14
TOTAL	32 220

NOTE 19 : Autres produits ordinaires

Cette sous rubrique compte présente au 31 décembre 2011 un solde de 6 947 dinars qui est constitué principalement des différences constatées entre les dettes envers les détachés au 31/12/2010 et les règlements réels effectués au cours de l'exercice 2011.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SONEDE INTERNATIONAL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive, nous avons audité les états financiers, ci-joints, de la société SONEDE INTERNATIONAL, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, l'état de résultat, ainsi que l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration de la société dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers ci-joints, qui font apparaître un total net bilan de 1 063 809 dinars et un résultat déficitaire de 72 968 dinars, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et relevant de sa responsabilité. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers annuels

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société SONEDE INTERNATIONAL au 31 décembre 2011, ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers annexés à nos rapports.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 27 Avril 2012
Samir Labidi

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **Exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SONEDE INTERNATIONAL,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées visées par les textes ci-dessus.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation du projet AQUAKNIGHT.

A cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- La SONEDE et la SONEDE INTERNATIONAL ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de la SONEDE INTERNATIONAL et quatre cadres de la SONEDE.
- La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de la SONEDE INTERNATIONAL, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion dudit projet.

- La SONEDE s'engage à verser à la SONEDE INTERNATIONAL, chaque année, un montant équivalent à 10% du coût annuel du projet et ce dans la limite de 28 740 dinars au titre de la première année, 3 800 dinars au titre de la deuxième année et 3 570 dinars au titre de la troisième année.
- Les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront considérés propriété de la SONEDE à la clôture du projet.
- La SONEDE INTERNATIONAL s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieures, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont on cite les principaux volumes :

- La SONEDE INTERNATIONAL doit au 31 décembre 2011 à la SONEDE un montant de 6 090 dinars représentant les frais de constitution de la SONEDE INTERNATIONAL, payés par la SONEDE pour le compte de votre société.
- La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE en date du 20 novembre 2009 une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société. Les charges du personnel de la SONEDE détaché auprès de la SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2011 s'élève à 102 379 dinars. La SONEDE INTERNATIONAL doit au 31 décembre 2011 à la SONEDE au titre de cette convention un montant de 134 185 dinars.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Directeur Général de la SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre d'une convention de détachement, les primes et avantages suivants :

- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation d'un montant net d'impôt de 2 000 dinars,
- Une voiture avec prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL, des dépenses de circulation et des frais d'entretien,
- Un contingent mensuel d'essences SP de 400 litres,
- La prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL des frais de téléphone mobile du Directeur Général,
- Une indemnité journalière pour frais de mission à l'étranger de 250 dollars américains ;
- Une prime de bilan fixé annuellement par le Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'exercice concerné.

Les obligations et engagements de la société envers son Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en dinars) :

	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Salaires	47 942	-
Indemnité de gestion et de représentation	29 268	-
Contingent d'essence	6 436	-
Frais de mission à l'étranger	12 794	-
Total	96 440	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions et opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence d'autres conventions et opérations régies par l'article susvisé.

Tunis, le 27 Avril 2012

Samir Labidi

AVIS DES SOCIETES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS**ASSURANCES SALIM**

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous, des notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 et publiés au bulletin du CMF n°4100 du 07 mai 2012.

1- Ventilation des dettes et créances selon la durée résiduelle

<i>Créances</i>	<i>Moins d'un an</i>	<i>1 an et (-) de 5 ans</i>	<i>plus que 5 ans</i>	<i>Total</i>
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	11 603 597	6 930 969	592 101	19 126 667
Créances nées d'opération de réassurance	1 980 681	906 003	128 198	3 014 882
Personnel	58 895			58 895
Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	174 924			174 924
Débiteurs divers	179 189	10 150		189 339
<i>Total</i>	<i>13 997 286</i>	<i>7 847 122</i>	<i>720 299</i>	<i>22 564 707</i>

<i>Dettes</i>	<i>Moins d'un an</i>	<i>1 an et (-) de 5 ans</i>	<i>plus que 5 ans</i>	<i>Total</i>
Dettes nées d'opérations de Réassurances	595 887	567 050		1 162 937
Dépôts et cautionnements reçues	68 165	793 256	112 801	974 222
Personnel	3 620			3 620
Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 151 190			1 151 190
Créditeurs divers	1 787 157	466 223		2 253 380
<i>Total</i>	<i>3 606 019</i>	<i>1 826 529</i>	<i>112 801</i>	<i>5 545 349</i>

2- Tableau des mouvements de capitaux propres

	Capital social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	Prime d'émission	Réserves pour Réinvestissements	Fonds Social	Résultat Reporter	Résultat de L'exercice	Total
solde au 31/12/2007	10 000 000	695 132	1 359 500			507 106	2 259	2 565 909	15 129 907
affectation AGO du 11/04/2008		128 408	935 000			100 000	1 402 500	-2 565 909	0
dividendes							-1 400 000		-1 400 000
Effets de modifications comptables								676 469	676 469
encaissement						70 878			70 878
décaissement						-71 598			-71 598
solde au 31/12/2008	10 000 000	823 541	2 294 500			606 386	4 760	2 929 667	16 658 854
affectation AGO du 08/05/2009		146 721	1 235 000			150 000	721 476	-2 253 198	0
Effets de modifications comptables							676 469	-676 469	0
dividendes							-1 400 000		-1 400 000
encaissement						77 309			77 309
décaissement						-77 956			-77 956
solde au 31/12/2009	10 000 000	970 263	3 529 500			755 739	2 705	3 368 635	18 626 842
AGE du 09/12/2009 augmentation du capital	3 300 000			6 600 000					9 900 000
affectation AGO du 12/05/2010		168 567	1 190 000			150 000	1 860 068	-3 368 635	0
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						7 507			7 507
décaissement						-9 090			-9 090
Résultat de l'exercice								3 757 722	3 757 722
solde au 31/12/2010	13 300 000	1 138 830	4 719 500	6 600 000		904 155	773	3 757 722	30 420 981
affectation AGO du 05/05/2011		187 925	1 550 000			150 000	1 869 797	-3 757 722	0
Réaffectation des réserves			-1 550 000			-50 000			-1 600 000
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						6 766			6 766
décaissement						-8 426			-8 426
Réserves pour réinvestissements					1 600 000				1 600 000
Résultat avant modification comptable								3 217 587	3 217 587
Effets de modifications comptables								582 198	582 198
solde au 31/12/2011	13 300 000	1 326 755	4 719 500	6 600 000	1 600 000	1 002 495	8 571	3 799 785	32 357 106

3- Liquidités ou équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2011 un solde de 770 984 DT contre un solde de 1 874 163 DT au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

	2011	2010
Chèques retournés impayés	122 842	42 226
BH agence Internationale	375 469	1 455 579
BH siège	41 436	115 854
BH Agence Habib Bourguiba	41 060	260 450
BH Agence Centre Urbain Nord	131 278	
BH C.U EUROS	21 244	
BH C.U DOLLARS	37 330	
Caisse siège	325	53
<u>Total</u>	<u>770 984</u>	<u>1 874 163</u>

4- Tableau de détermination du résultat Fiscal 2011

Résultat comptable avant impôt		4 295 051,749
Effet de modifications comptables		777 157,000
Résultat comptable après modifications comptables		5 072 208,749
I. Réintégrations		
Taxes sur les voyages		217,000
Amendes		10 192,596
Dons et subventions		36 214,780
Divers cadeaux+Frais de réception		18 518,558
Provisions constituées		870 082,780
- sur litiges	-	
- titres cotés	178 366,730	
- titres non cotés	133 003,869	
- provisions pour créances	438 181,537	
Impôts sur les sociétés		-
autres provisions non techniques	120 530,644	
Total réintégrations		935 225,714
II. Déductions		
Dividendes		310 056,341
Plus value cession titres		378 452,030
Reprise sur provisions admises initialement		
Provisions pour créances douteuses		
Reprise sur provisions non admises initialement		30 026,502
Total déductions		718 534,873
Résultat fiscal avant provisions		5 288 899,590
Déduction PPD actions cotées		114 297,058
Provisions pour créances douteuses		-
Résultat fiscal après provisions		5 174 602,532
Déduction pour réinvestissement exonéré autres		1 539 105,936
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré		3 635 496,596
IS 35%		1 272 423,600
Résultat avant impôt		5 072 208,749
IS dû		1 272 423,600
Résultat après impôt		3 799 785,149

5- Tableau de ventilation des primes émises par zone géographique

	2011	2010
NORD	37 902 450	34 663 140
CENTRE	2 460 426	2 111 228
SUD	169 696	-
<i>Total</i>	<i>40 532 572</i>	<i>36 774 368</i>

6- Tableau des participations

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention
Sociétés non consolidées					
BMT	800 000,000	3 300	100,000	330 000,000	41,250%
SICAV BHO		5 365	102,590	550 396,167	
SICAV BH PLACEMENT		17 951	37,543	673 925,800	
<i>Total sociétés non consolidées</i>		<i>26 616</i>		<i>1 554 321,967</i>	
Sociétés consolidées					
Banque de l'Habitat	90 000 000,000	57 732	5,000	288 660,000	0,321%
Modern Leasing	20 000 000,000	205 864	5,000	1 029 320,000	5,147%
SIFIB	3 000 000,000	2 186	100,000	218 375,510	7,279%
SOPIVEL (1)	9 100 000,000	36 258	100,000	3 625 800,000	39,844%
SIM SICAR	18 000 000,000	359 640	5,000	1 798 200,000	9,990%
STIMEC (2)	1 400 000,000	23 660	10,000	236 600,000	16,900%
SGRC	2 000 000,000	39 988	10,000	399 880,000	19,994%
SMT	500 000,000	499	100,000	49 900,000	9,980%
<i>Total sociétés consolidées</i>		<i>725 827</i>		<i>7 646 735,510</i>	
<i>Total sociétés consolidées et non consolidées</i>		<i>752 443</i>		<i>9 201 057,477</i>	

(1) capital non libéré 1 652 900,000 DT

(2) capital non libéré 152 100,000 DT

7- Tableau des primes émises par nature de risque

	2011	2010
DECES	18 257 543	17 105 770
CAPITALISATION	778 611	703 118
VIE	47 006	47 006
Total Vie	19 083 160	17 855 894
AUTO	10 282 342	9 643 630
ARD	726 143	1 140 484
INCENDIE	1 611 016	1 214 484
ENGINEERING	1 717 286	1 461 585
TRANSPORT	958 189	517 892
MALADIE	6 154 437	4 940 400
Total Non Vie	21 449 412	18 918 475
Total Général	40 532 572	36 774 368

8- Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultat selon des clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultat vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste et ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

Pour l'exercice 2011 cette ventilation est comme suit :

	Montants	Répartition	
		Vie	Non Vie
Total comptes 91	621 239	257 053,096	364 185,909
Total comptes 92	845 094	395 616,376	449 477,685
Total comptes 93	93 750	44 137,500	49 612,500
Total comptes 94	2 754 181	683 863,034	2 070 317,529
Total comptes 96	597 717	87 549,732	510 167,614
Total comptes 985	110 353	7 920,020	102 432,626
Total comptes 981-986	1 346 383	458 412,135	887 970,895
S/Total (1)	6 368 717	1 934 551,893	4 434 164,758
Total comptes 986400-927300 (2)	233 282	79 014,087	154 268,222
Total Général (1) +(2)	6 601 999	1 934 551,893	4 434 164,758

8- Suivi des engagements pris par la société lors de son introduction en bourse :

1) Réserve d'au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme

La société a réservé un siège au Conseil d'Administration au profit des souscripteurs à l'Offre à Prix Ferme. Lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 12/05/2011, Monsieur Tarek CHERIF a été élu représentant des petits porteurs pour une durée de 3 ans venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social de 2013.

2) Régularisation de la situation de participation croisée avec la Banque de l'Habitat

Depuis son introduction en bourse, la société n'a cessé de veiller au respect des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales et ce par la cession des actions de la BH en fonction des opportunités qui s'offrent sur le marché financier tout en visant la rentabilité de cette opération. C'est ainsi qu'elle a cédé en 2010, 10 400 actions générant une plus value de 210 497 DT, et 6 584 actions en 2011 enregistrant une plus value de 66 250 DT. En outre la société a cédé courant 2011 le nombre de 392 actions SIM-SICAR.

3) Finalisation de la mise en place du nouveau système d'information

Etant précisé que cet engagement vise l'informatisation de toutes les opérations touchant l'activité vie et les opérations de réassurance pour permettre une intégration automatique dans l'ERP SAGE Ligne 1000, la société a commencé en début de mois de mai 2012 l'exploitation d'une nouvelle application métier dédiée aux opérations de l'assurance vie. Le module de la réassurance est cours de finalisation.

4) Mise à jour du manuel de procédures et d'organisation

Quoique budgétisée et programmée, la mission d'organisation et d'actualisation des manuels de procédures n'a pas été lancée et ce, compte tenu des mutations de fond que connaît le secteur des assurances et son orientation de plus en plus ressentie et confirmée vers la séparation des activités vie et non vie. A cela s'ajoute toutes les réflexions lancées à haut niveau concernant le développement de l'assurance islamique (TAKAFUL).

5) Tenue de communications Financières

Depuis son introduction à la Bourse, la société organise annuellement une communication financière sur la situation intermédiaire au 30 juin.

9- Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années:

	2011	2010	2009	2008	2007
<u>1-CHIFFRE D'AFFAIRES</u>					
Vie	19 083 160	17 855 894	15 624 463	13 007 467	11 839 562
Groupe Maladie	6 154 437	4 940 400	4 633 521	3 943 793	3 520 048
Automobile	10 282 342	9 643 630	8 039 509	6 584 359	5 401 404
Risques Techniques et Divers	2 443 429	2 602 068	3 206 351	2 244 127	1 498 213
Incendie	1 611 016	1 214 484	1 296 801	1 458 230	1 307 909
Transport	958 189	517 892	419 152	341 530	221 626
<u>Total</u>	<u>40 532 572</u>	<u>36 774 368</u>	<u>33 219 797</u>	<u>27 579 506</u>	<u>23 788 762</u>
<u>2-SINISTRE REGLES</u>	<u>14 783 049</u>	<u>14 336 378</u>	<u>11 552 501</u>	<u>12 156 876</u>	<u>11 013 501</u>
<u>3-PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
3-1 provisions mathématiques	28 289 575	23 428 684	15 815 756	11 653 828	9 425 740
3-2 provisions pour primes non acquises	11 991 409	11 842 908	11 547 815	10 171 283	9 699 776
3-3 provisions pour sinistres à payer	42 259 661	32 803 933	26 929 303	22 975 861	18 836 559
3-4 provisions pour PB et ristournes (non vie)	67 602	34 473			
3-5 provisions pour égalisation et équilibrage	362 104	178 644			
3-6 autres provisions techniques	1 141 105	455 915	694 067	1 093 186	683 285
<u>Total</u>	<u>84 111 456</u>	<u>68 744 557</u>	<u>54 986 941</u>	<u>45 894 158</u>	<u>38 645 360</u>
<u>4-LES PLACEMENTS</u>					
4-1 placements	86 475 917	76 205 598	61 584 914	53 211 422	44 541 851
4-2 produits des placements	4 155 652	3 440 416	3 745 658	4 992 649	2 750 272
<u>5-RESULTATS NETS</u>	<u>3 799 785</u>	<u>3 757 722</u>	<u>3 368 635</u>	<u>2 929 667</u>	<u>2 565 909</u>
<u>6-DIVIDENDES PAR ACTION</u>					
6-1 actions anciennes souscrites		0.7	0.7	0.7	0.7
6-2 actions nouvelles gratuites					
6-3 actions nouvelles souscrites					

FCP IRADETT CEA

SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration de la société de gestion AFC, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP IRADETT CEA arrêtés au 31 décembre 2011, comprenant le bilan faisant ressortir un total actif de 417 077 dinars, ainsi que le compte de résultat faisant ressortir une perte nette de 11 695 dinars, et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date faisant apparaître un actif net de 412 005 dinars, pour 24 301 parts, aboutissant à une valeur liquidative par part de 16,954 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement des états financiers

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement IRADETT CEA au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Bien que la situation ait été régularisée en fin d'exercice, le fonds n'a pas respecté de manière permanente le taux maximum 2% des actifs en disponibilité prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001.

Conformément à la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à la vérification du rapport sur la gestion du fonds et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport avec les états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre audit, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 23 mai 2012

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL
Mohamed LOUZIR

BILAN
ARRETE AU 31/12/2011
(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIF</u>			
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	III.1	404 829	501 036
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		388 855	484 869
b- Obligations et valeurs assimilées		15 974	16 167
c- Autres valeurs		-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités	III.2	3 657	13 688
a- Placements monétaires		-	-
b- Disponibilités		3 657	13 688
AC3- Créances d'exploitation		8 591	-
AC4- Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		417 077	514 724
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs		1 252	2 559
PA2- Autres créditeurs divers		3 820	-
TOTAL PASSIF		5 072	2 559
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	III.3	404 094	503 685
CP2- Sommes distribuables	III.4	7 911	8 480
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		458	386*
b- Sommes distribuables de l'exercice		7 453	8 094
ACTIF NET		412 005	512 164
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		417 077	514 724

(*) Pour des raisons de comparabilité, il y'a eu un reclassement du montant de 386 dinars de la rubrique capital à la rubrique Sommes distribuables de l'exercice antérieur.

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011
(Exprimé en dinars)

	Notes	Période Du 01/01/2011 Au 31/12/2011	Période Du 01/01/2010 Au 31/12/2010
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	III.5	11 389	12 595
a- Dividendes		10 399	11 605
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		990	990
c- Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2- Revenus des placements monétaires	III.6	1 091	3 098
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 480	15 693
CH 1- Charges de gestion des placements	III.7	(4 477)	(6 191)
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 003	9 502
PR 3- Autres produits		-	-
CH 2- Autres charges		(434)	(645)
RESULTAT D EXPLOITATION		7 569	8 857
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation		(116)	(763)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		7 453	8 094
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		116	763
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 411	(57 509)
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(22 379)	110 516
- Frais de négociation		(2 296)	(5 876)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(11 695)	55 988

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011
(Exprimé en dinars)

	Période Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période Du 01/01/2010 au 31/12/2010
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	7 569	8 857
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 411	(57 509)
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(22 379)	110 516
d- Frais de négociation de titres	(2 296)	(5 876)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	(8 094)	(5 209)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
Capital	172 235	845 070
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	21 996	97 950
Régularisation des sommes distribuables	2 385	10 382
Droits d'entrée	-	-
b- Rachats		
Capital	(259 081)	(711 191)
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(15 476)	(92 995)
Régularisation des sommes distribuables	(2 430)	(11 112)
Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	(100 160)	188 883
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	512 165	323 282
b- en fin d'exercice	412 005	512 165
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>		
a- en début d'exercice	29 364	20 834
b- en fin d'exercice	24 301	29 364
VALEUR LIQUIDATIVE	16,954	17,442
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-1,25%	14,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtées au 31/12/2011****(Exprimées en dinars)****I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables 16, 17 et 18 relatives aux OPCVM.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation du portefeuille titre**a- Evaluation des actions**

Les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou de la date antérieure la plus récente.

b- Evaluation des droits attachés aux actions

Droits attachés aux actions admises à la cote : ces droits sont évalués conformément aux règles d'évaluation des actions ; c'est à dire à la valeur de marché.

c- Evaluation des bons de Trésor assimilables

Les bons de Trésor assimilable sont évalués à leur prix d'acquisition.

Il est à noter que le fonds procède à l'amortissement de la sur-cote constatée lors de l'acquisition des bons de Trésor assimilables au prorata des intérêts courus de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

II.2. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**III.1. Portefeuille titres****a- Les actions, valeurs assimilés et droits rattachés :**

Les actions, valeurs assimilées et droits rattachés s'élèvent à 388 855 dinars au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2011	% ACTIF
SFBT	3 000	33 872	39 033	9,36%
TPR	6 400	37 978	38 086	9,13%
Ciments de Bizerte	4 800	39 175	38 016	9,11%
UIB	2 000	42 213	37 844	9,07%
ASSAD	3 500	36 313	37 093	8,89%
TUNIS RE	3 000	43 733	34 302	8,22%
BT	3 200	36 061	34 262	8,21%
BTE	1 000	30 027	29 829	7,15%
ATTIJARI BANK	1 200	22 122	22 442	5,38%
MONOPRIX	770	21 610	21 804	5,23%
BNA	1 200	15 000	14 422	3,46%
TLEASING	400	13 920	11 534	2,77%
ENNAKL	1 000	13 856	9 588	2,30%
ATB	1 500	10 153	8 865	2,13%
ADWYA	1 000	7 160	7 042	1,69%
SPDIT	700	4 636	4 693	1,13%
Total	34 670	407 829	388 855	93,23%

b- Les obligations et valeurs assimilées :

Au 31 décembre 2011, les obligations et valeurs assimilées s'élèvent à 15 974 dinars et se détaillent comme suit :

Bons de Trésor assimilables	Nombre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2011	% ACTIF
BTA 8,25% 9 juillet 2014	15	15 494	15 974	3,83%
Total	15	15 494	15 974	3,83%

III.2. Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent à 3 657 dinars au 31 décembre 2011 représentant en sa totalité les avoirs en banque.

III.3. Capital

Les mouvements sur le capital du fonds enregistrés durant l'année 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2010

Montant	503 685
Nombre de titres	29 364
Nombre de porteurs de parts	2

Souscriptions réalisées

Montant	172 235
Nombre de titres émis	10 041
Nombre de nouveaux porteurs de parts	0

Rachats effectués

Montant	259 081
Nombre de titres rachetés	15 104
Nombre de porteurs de parts sortants	1

Autres effets sur capital

Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(22 379)
Régularisation des sommes non distribuables	6 519
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	5 411
Frais de négociation	(2 296)

Capital au 31/12/2011

Montant	404 094
Nombre de titres	24 301
Nombre de porteurs de parts	1

III.4. Sommes distribuables

Les sommes distribuables s'élèvent à 7 911 dinars se rattachant à la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Désignation	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Sommes distribuables des exercices antérieurs	458	386
Sommes distribuables de l'exercice	7 453	8 094
TOTAL	7 911	8 480

III.5. Revenus du portefeuille titres

Au 31 décembre 2011, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 11 389 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus des actions et valeurs assimilés	10 399	11 605
Revenus des bons de Trésor	990	990
TOTAL	11 389	12 595

III.6. Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires s'élèvent à 1 091 dinars au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus des autres placements monétaires	1 091	3 098
TOTAL	1 091	3 098

III.7. Charges de gestion des placements

La gestion du fonds est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% HT l'an ; calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 0,1% calculée sur la base de l'actif net quotidien

Au 31 décembre 2011, les charges de gestion des placements se sont élevées à 4 477 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Rémunération du dépositaire	498	688
Rémunération du gestionnaire	3 979	5 503
TOTAL	4 477	6 191

III.8. Autres informations

	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus des placements	12 480	15 693
Charges de gestion des placements	(4 477)	(6 191)
Revenu net des placements	8 003	9 502
Autres charges	(434)	(645)
Résultat d'exploitation	7 569	8 857
Régularisation du résultat d'exploitation	(116)	(763)
Sommes distribuables de la période	7 453	8 094
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	116	763
Frais de négociation	(2 296)	(5 876)
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	5 411	(57 509)
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(22 379)	110 516
Résultat net de la période	(11 695)	55 988
Nombre de parts	24 301	29 364
Résultat par part	-0,481	1,907

ATTIJARI VALEURS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/03/2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » au 31/03/2012, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/01/2012 au 31/03/2012.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/03/2012, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

L'examen de l'actif de « ATTIJARI VALEURS SICAV » nous a permis de relever un dépassement des seuils suivant :

1. Seuil de 10% prévu par l'article 29 paragraphe 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001 relatif à l'emploi de l'actif en titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, l'actif de « ATTIJARI VALEURS SICAV » est employé au 31/03/2012 à raison de 10,985% en titres émis par Attijari Bank.
2. Par ailleurs, Attijari Bank détient au 31/03/2012, 51,137% % du capital de la « ATTIJARI VALEURS SICAV ». Celle-ci détient 0,153% du capital de la banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » au 31/03/2012.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FMBZ KPMG Tunisie
Emna Rachikou

BILAN
AU 31/03/2012

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>31/03/2012</u>	<u>Au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2011</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		7 387 572	7 682 649	7 710 843
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	6 726 619	5 871 362	6 320 033
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	660 953	1 811 287	1 390 810
c-Autres valeurs				
AC2-PLACEMENTS MONTAIRES ET DISPONIBILITES		1 855 987	2 227 832	1 123 004
a-Placements monétaires		0	0	0
b-Disponibilités	3-4	1 855 987	2 227 832	1 123 004
TOTAL ACTIF		9 243 558	9 910 481	8 833 847
<u>PASSIF</u>				
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	3-7	22 820	43 244	26 053
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	3-8	248 065	235 193	243 525
TOTAL PASSIF		270 885	278 437	269 577
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-5	8 859 708	9 453 075	8 433 235
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES		112 966	178 968	131 035
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-6	131 035	188 733	40
b-Sommes distribuables de la période	3-6	-18 069	-9 765	130 994
ACTIF NET		8 972 674	9 632 044	8 564 270
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 243 558	9 910 481	8 833 847

ETAT DE RESULTAT

AU 31/03/2012

	NOTE	<i>Du</i> 01/01/2012 <i>Au</i> 31/03/2012	<i>Du</i> 01/01/2011 <i>Au</i> 31/03/2011	<i>Du</i> 01/01/2011 <i>Au</i> 31/12/2011
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		9 473	20 212	275 972
a-Dividendes	3-2	0	0	201 717
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	9 473	20 212	74 255
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-3	365	1 077	1 027
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 839	21 289	276 999
CH 1-Charges de gestion des placements	3-9	-21 603	-24 240	-96 372
REVENU NET DES PLACEMENTS		-11 764	-2 951	180 627
PR 3-Autres produits				
CH 2-Autres charges	3-10	-6 307	-7 040	-28 521
RESULTAT D EXPLOITATION		-18 070	-9 991	152 106
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		2	226	-21 111
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-18 069	-9 765	130 994
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation d'exploitation (annulation)		-2	-226	21 111
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		278 538	-851 900	-465 189
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		150 636	34 584	2 316
_Frais de négociation		-2 883	-2 332	-3 095
RESULTAT NET DE LA PERIODE		408 220	-829 639	-313 862

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31/03/2012**

	<u>Du</u> <u>01/01/2012</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2011</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2011</u>
	<u>Au</u> <u>31/03/2012</u>	<u>Au</u> <u>31/03/2011</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2011</u>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>			
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a-Résultat d'exploitation	-18 070	-9 991	152 106
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	278 538	-851 900	-465 189
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	150 636	34 584	2 316
d-Frais de négociation de titres	-2 883	-2 332	-3 095
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	-188 490
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a-Souscriptions	74 793	3 208 245	3 482 515
_Capital	50 400	2 241 500	2 435 300
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	23 268	905 087	981 254
_Régularisation des sommes distribuables	1 125	61 657	65 961
_Droits d'entrée			
b-Rachats	-74 609	-3 381 644	-5 050 977
_Capital	-50 400	-2 318 500	-3 453 100
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-23 086	-999 551	-1 508 439
_Régularisation des sommes distribuables	-1 123	-63 594	-89 438
_Droit de sortie			
VARIATION DE L'ACTIF NET	408 404	-1 003 039	-2 070 814
<u>AN 4-ACTIF NET</u>			
a-En début de période	8 564 270	10 635 083	10 635 083
b-En fin de période	8 972 674	9 632 044	8 564 270
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS (ou de part)</u>			
a-En début de période	57 788	67 966	67 966
b-En fin de période	57 788	67 196	57 788
VALEUR LIQUIDATIVE	155,269	143,343	148,202
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,000	0,000	2,808
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	4,77%	-8,39%	-3,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/03/2012***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/03/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 7 387 572 DT contre 7 682 649 DT au 31/03/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Coût d'acquisition	5 388 184	6 330 056	5 972 016
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 696 106	4 366 453	4 248 645
- Titres OPCVM	52 078	191 723	371 491
- Obligations et valeurs assimilées	640 000	1 771 880	1 351 880
Plus ou moins values potentielles	1 978 434	1 313 186	1 699 897
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1 975 213	1 311 868	1 697 062
- Titres OPCVM	3 221	1 318	2 835
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	20 953	39 407	38 930
Total	7 387 572	7 682 649	7 710 843

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 473 DT pour la période allant du 01/01/2012 au 31/03/2012 contre un montant de 20 212 DT pour la même période en 2011, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Revenus des actions et valeurs assimilées	-	-	120435
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	81 282
- Revenus des Obligations	9 473	20 212	74 255
Total	9 473	20 212	275 972

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2012 au 31/03/2012, à 365 DT contre 1 077 DT au 31/03/2011, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Intérêts/ compte courant	365	1 077	1 027
- Intérêts/ Billets de trésorerie	-	-	-
Total	365	1 077	1 027

3- 4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 1 855 987 DT contre 2 227 832 DT au 31/03/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Avoir en banque	83 612	203 122	45 461
- Sommes à l'encaissement	1 772 459	2 073 135	2 453 005
- Sommes à régler	-472	-60 295	-1 375 728
- intérêts sur compte courant	387	11 870	266
Total	1 855 987	2 227 832	1 123 004

3-5 Note sur le capital

- Capital au 31/12/2011			
- Montant			8 433 235
- Nombre de titres			57 788
- Nombre d'actionnaires			57
Souscriptions réalisées			
- Montant			73 668
- Nombre de titres			504
- Nombre d'actionnaires nouveaux			1
Rachats effectués			
- Montant			-73 486
- Nombre de titres			504
- Nombre d'actionnaires sortants			1
Autres effets s/capital			
- Variation des plus et moins values potentielles			278 538
- Plus values réalisées sur cession de titres			150 636
- Frais de négociation			- 2 883
- Capital au 31/03/2012			
- Montant			8 859 708
- Nombre de titres			57 788
- Nombre d'actionnaires			57

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Sommes distribuables de l'exercice	-18 069	- 9 765	130 995
Sommes distribuables des exercices antérieurs	131 035	188 733	40
Total	112 966	178 968	131 035

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	-18 070	-18	19	-18 069
Sommes distribuables des exercices antérieurs	131 035	1 143	-1 143	131 035
Total	112 965	1 125	-1 124	112 966

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 22 820 DT contre un solde de 43 244 DT au 31/03/2011, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Gestionnaire	10 802	12 120	12 418
-Dépositaire	12 018	31 124	13 635
Total	22 820	43 244	26 053

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 248 065 DT contre un solde de 235 193 DT au 31/03/2011 détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	11 796	10 003	10 303
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	27 011	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 570	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 911	6 218	5 911
- Dividende à payer exercice 2007	8 920	9 188	8 920
- Dividende à payer exercice 2008	24 629	24 883	24 629
- Dividende à payer exercice 2009	13 812	14 098	13 812
- Dividende à payer exercice 2010	10 474		10 474
- CMF à payer	752	809	830
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	32 806	32 647	31 591
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12 423
- Etat à payer	1 970	-	60
Total	248 065	235 193	243 525

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 21 603 DT contre 24 240 DT au 31/03/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	10 801	12 120	48 186
- Rémunération du dépositaire	10 802	12 120	48 186
Total	21 603	24 240	96 372

3-10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 6 307 DT, contre 7 040 DT au 31/03/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 492	1 972	8 000
- Redevance CMF	2 160	2 424	9 637
- Frais de publicité et publications	2 486	2 466	10 000
- Services Bancaire et Autres charges	22	4	19
- TCL	147	174	865
Total	6 307	7 040	28 521

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/03/2012 s'élèvent à 10 801 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/03/2012 s'élèvent à 10 802 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/03/2012

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% Actif	Nombre d'actions	% K EMIS
ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES						
	4 696 105,934		6 671 319,079	72,173%		
ADWYA	21 000,000	125 912,626	161 028,000	1,742%	11 000 000	0,191%
AMEN BANK	1 000,000	32 022,856	73 005,000	0,790%	10 000 000	0,010%
ASSAD	13 033,000	115 205,815	144 744,498	1,566%	11 500 000	0,113%
ARAB TUNISIAN BANK	20 000,000	82 824,505	115 680,000	1,251%	100 000 000	0,020%
ATL	15 675,000	66 085,804	78 359,325	0,848%	17 000 000	0,092%
ATTIJARI BANK	60 720,000	864 066,768	1 015 420,560	10,985%	39 748 290	0,153%
ATTIJARI LEASING	22 219,000	361 240,954	862 252,733	9,328%	2 125 000	1,046%
BIAT	3 650,000	231 725,469	260 445,750	2,818%	17 000 000	0,021%
BNA	8 552,000	108 489,058	95 414,664	1,032%	32 000 000	0,027%
BANQUE DE TUNISIE	38 500,000	298 923,213	426 310,500	4,612%	112 500 000	0,034%
BTE ADP	3 950,000	96 830,418	118 539,500	1,282%	1 000 000	0,395%
CIL	4 310,000	23 473,090	77 373,120	0,837%	5 000 000	0,086%
CIMENT DE BIZERTE	3 000,000	34 500,000	23 760,000	0,257%	44 047 290	0,007%
ELECTROSTAR	1 877,000	22 614,000	11 980,891	0,130%	1 750 000	0,107%
ENNAKL	57 161,000	722 832,461	591 387,706	6,398%	30 000 000	0,191%
ESSOUKNA	13 000,000	66 065,032	137 735,000	1,490%	3 006 250	0,432%
GIF FILTER	4 652,000	12 384,838	30 354,300	0,328%	8 332 500	0,056%
MONOPRIX	20 400,000	405 962,312	715 101,600	7,736%	13 867 620	0,147%
SERVICOM	2 000,000	6 500,000	24 050,000	0,260%	2 358 000	0,085%
SFBT	17 670,000	200 696,128	258 300,060	2,794%	66 000 000	0,027%
SIMPAR	3 527,000	89 622,325	263 410,468	2,850%	800 000	0,441%
SITS	11 000,000	29 185,814	40 744,000	0,441%	13 000 000	0,085%
SOMOCER	11 000,000	22 334,788	28 292,000	0,306%	26 680 500	0,041%
SPDIT	18 435,000	115 623,120	145 581,195	1,575%	26 880 000	0,069%
STB	200,000	2 979,628	1 899,000	0,021%	24 860 000	0,001%
TUNISIE LEASING	10 708,000	221 182,358	285 089,792	3,084%	7 000 000	0,153%
TELNET HOLDING	4 565,000	26 477,000	39 409,645	0,426%	11 028 000	0,041%
TUNINVEST	3 000,000	21 318,793	33 090,000	0,358%	966 000	0,311%
TUNIS RE	10 000,000	70 000,000	114 080,000	1,234%	9 000 000	0,111%
TUNISIE PROFILE	23 622,000	81 667,096	155 338,272	1,681%	42 000 000	0,056%
UBCI	6 000,000	111 074,665	315 552,000	3,414%	15 151 806	0,040%
UIB	1 500,000	26 285,000	27 589,500	0,298%	17 600 000	0,009%
OPCVM						
	52 078,500		55 299,500	0,60%		
FCP SAFA	500	52 078,500	55 299,500	0,598%	5 013	9,973%
OBLIGATIONS						
	640 000,000		660 953,006	7,150%		
MOURADI PALACE B /AMEN BANK	6 000	240 000,000	249 649,836	2,701%	80 000	7,500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5 000	400 000,000	411 303,170	4,450%	140 000	3,571%
AVOIRS EN BANQUE						
			1 855 986,778	20,079%		
AVOIRS EN BANQUE			83 612,257	0,9045%		
SOMMES A L'ENCAISSEMENT			1 772 458,853	19,1751%		
SOMMES A REGLER			-471,820	-0,0051%		
INTERETS SUR COMPTE COURANT			387,488	0,0042%		
TOTAL ACTIF						
			9 243 558,363	100%	0,000	
PASSIF						
			-270 884,503	-2,931%		
OPERATEURS CREDITEURS			-22 819,923	-0,2469%		
AUTRES CREDITEURS DIVERS			-248 064,580	-2,6836%		
TOTAL ACTIF NET						
			8 972 673,860	97,069%		